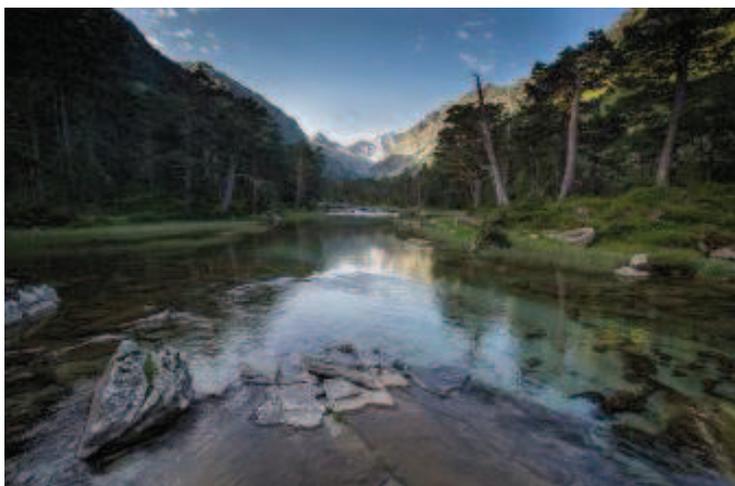
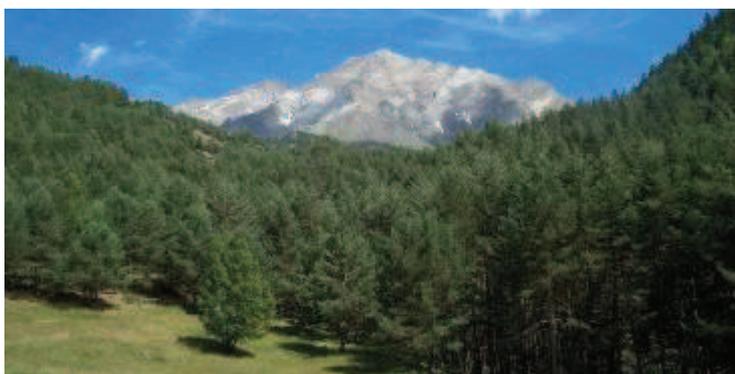




GESTION ET MISE EN RESEAU DES ESPACES NATURELS DES PYRENEES



PARTENAIRES



ORGANISME TIERS



PARTENAIRES ASSOCIÉS



RÉSUMÉ

Grâce à la variété de ses écosystèmes, le massif des Pyrénées est un véritable réservoir de biodiversité maillé de territoires caractérisés par une forte diversité de milieux et d'habitats remarquables.

La haute valeur naturelle de ces écosystèmes se reflète dans la multitude de figures existant sur les Pyrénées : Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, Parcs Naturels, Réserves Naturelles Nationales, Réserves Naturelles Régionales, Réserves de biodiversité, Arrêtés de protection de biotope, Conservatoires des espaces Naturels etc.,

La présence de milieux identiques, de problématiques de conservation d'habitats ou d'espèces similaires ou l'existence d'initiatives complémentaires en termes de protection de l'environnement, illustrent la nécessité pour chacun de ces espaces naturels de coopérer dans le but de contribuer à l'amélioration et la protection des écosystèmes transfrontaliers Pyrénéens dans leur ensemble.

Le projet GREEN ambitionne donc de renforcer la coordination entre espaces naturels et gestionnaires en :

- Concrétisant la mise en réseau des opérateurs des espaces naturels des Pyrénées et ainsi permettre une coordination accrue entre les gestionnaires des espaces naturels
- Partageant les connaissances, les pratiques de gestion et les enjeux de chaque espace naturel
- Mettant en œuvre des actions de restauration, conservation ou gestion spécifiques à trois milieux à enjeux : la forêt, les milieux agricoles et les milieux lacustre et tourbeux
- Informant la société, les décideurs et les acteurs locaux sur les enjeux propres à la biodiversité des Pyrénées

ENJEUX / BESOINS

La biodiversité constitue un patrimoine commun de l'humanité support de nombreuses activités humaines comme l'agriculture, le tourisme ou encore la sylviculture.

Ces dernières décennies ont révélées le caractère fragile de la biodiversité ainsi que les nombreuses atteintes qui menacent à court terme le maintien des équilibres entre l'homme et la nature.

Les multiples textes et règlements internationaux tout comme les nombreux outils mis en place dans le but d'enrayer le déclin constaté attestent de l'urgence d'agir.

Les figures de la préservation de la biodiversité que représentent les espaces naturels protégés et/ou gérés travaillent quotidiennement dans ce sens.

D'importants résultats positifs ont d'ores et déjà été acquis à des échelles locales.

Néanmoins des menaces nouvelles, au premier rang desquelles les invasions biologiques, l'altération des habitats, l'uniformisation des paysages ou encore le changement climatique, affectent aujourd'hui simultanément des territoires éloignés.

Relever le défi posé par l'émergence de ces menaces globales et transfrontalières nécessite de dresser le constat suivant :

- à ce jour, les actions menées en faveur de la biodiversité sur les territoires engagés dans le cadre du projet GREEN suivent des rythmes différents. Une plus forte concertation entre opérateurs permettrait de poser un diagnostic partagé et d'améliorer l'efficacité des politiques environnementales à l'échelle cohérente du massif Pyrénéen ;
- les actions et initiatives locales particulièrement favorables à la biodiversité sont insuffisamment partagées. Celles-ci doivent être identifiées et amplifiées à l'échelle du réseau de sorte que des réponses globales soient apportées à des phénomènes globaux ;
- les territoires engagés dans le cadre du projet GREEN sont riches de nombreux savoir-faire séculaires au bénéfice réciproque de l'homme et de la nature. La promotion de ces savoir-faire doit permettre une meilleure valorisation des activités humaines favorables à la biodiversité. Elle doit en parallèle renforcer l'attractivité des territoires.

REPONSE DU PROJET GREEN

En termes d'actions

Le projet GREEN a pour ambition d'offrir aux acteurs pyrénéens investis dans la gestion et la préservation des espaces naturels une plateforme de dialogue, d'échange et de prise de décision. Cette plateforme permettra :

- d'élaborer des diagnostics partagés concernant les problématiques environnementales à traiter (des séminaires thématiques axés sur les grands types d'écosystèmes que sont les forêts, les milieux agro-pastoraux et les zones lacustres et tourbeuses seront organisés afin de réaliser un état des lieux des connaissances, des méthodes de gestion engagées localement) ;
- d'identifier les lacunes de connaissance ou les lacunes méthodologiques et le cas échéant les travaux spécifiques à mener pour les combler,
- d'initier l'élaboration d'une stratégie commune pyrénéenne en faveur de la biodiversité,

Le projet GREEN vise ensuite à mettre en œuvre des actions conservatoires concrètes sur les grands types d'écosystèmes identifiés comme prioritaires par les territoires engagés dans le projet.

Enfin, le projet permettra de valoriser les expériences passées ou engagées dans le cadre du projet au sein du réseau des partenaires et de communiquer auprès du grand public au travers des expositions et des conférences expliquant les enjeux relatifs à la préservation des milieux.

En termes de contribution aux politiques et stratégies publiques

Sur le plan de l'articulation du projet GREEN avec des politiques et des stratégies publiques il convient de souligner que le projet permet de répondre et de contribuer aux différentes stratégies visant la conservation de la biodiversité aux différentes échelles européenne, nationales, régionales (régions et communautés autonomes) et locales.

Il met en mouvement des acteurs qui sont eux-mêmes issus de stratégies et politiques de préservation de la biodiversité et qui œuvrent en tant que relais ou leviers de ces politiques : parcs nationaux et parcs naturels, conservatoires, établissements publics spécialisés, communautés autonomes, Diputación ...

Il contribue à la Stratégie Européenne de la Biodiversité et prend notamment appui sur le réseau Natura 2000 (directives Oiseaux 2009/147/CE et directive Habitat92/43/CE) qu'il contribue à valoriser et à conforter.

L'Union européenne a adopté en 2011 une stratégie pour protéger et améliorer l'état de la biodiversité en Europe durant la prochaine décennie. Cette stratégie définit six objectifs qui couvrent les principaux facteurs de perte de biodiversité et qui permettront de diminuer les pressions les plus fortes qui s'exercent sur la nature. Cette stratégie est conforme aux engagements internationaux pris par l'UE dans le cadre de la convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB), qui définit une série d'objectifs planétaires à atteindre d'ici 2020. Elle répond à deux engagements majeurs pris par les responsables de l'UE en mars 2010, à savoir enrayer la perte de biodiversité dans l'UE d'ici à 2020 et protéger, évaluer et rétablir la biodiversité et les services écosystémiques dans l'UE d'ici à 2050.

Compte tenu du champ d'intervention des bénéficiaires, le projet GREEN répond au travail continu effectué par les gestionnaires du territoire et des zones naturelles protégées sur

l'amélioration du réseau Natura 2000. En ce sens, les actions de planification et de conservation des actions du projet ont leur place dans le cadre d'action prioritaire de Natura 2000. Les partenaires veilleront à ce que les animateurs des DOCOB soient associés aux actions qui seront mises en œuvre sur des sites Natura 2000.

De la même manière, les actions cadrent pleinement avec les normes issues des « Planes de Ordenación de los Recursos Naturales en los Parques Naturales ».

En outre, les objectifs du projet sont intégrés et créent des synergies avec :

- UE FOREST STRATEGY (COM 2013 659 final/2)
- EU STRATEGY ON ADAPTATION TO CLIMATE CHANGE (COM 2013 216 final)

Au pays Basque, le projet fera référence à la Stratégie Environnementale Basque de Développement Durable 2002-2020 et, dans son développement, au Programme Cadre Environnemental. Le Programme Cadre Environnemental 2015-2020 est en cours d'élaboration et intègre plusieurs stratégies, certaines d'entre elles étant en parfaite adéquation avec les objectifs du présent projet GREEN (comme par exemple : coordonner les administrations compétentes dans la conservation et la gestion de la biodiversité ; mettre en œuvre des pratiques de gestion vertueuses dans le secteur primaire ; préparer des manuels de bonnes pratiques pour la récupération des habitats...).

Le projet GREEN contribue aux stratégies nationales et notamment, côté français, aux objectifs de la Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité. Cette stratégie a été adoptée en 2012 et, bien qu'initiée sur le versant Nord, intègre dans ses organes de gouvernance un Comité de suivi transfrontalier. De plus, une Déclaration d'intention concernant la conservation d'espèces est en phase de signature entre la France, l'Espagne et l'Andorre.

Le projet GREEN facilite également la réponse aux objectifs de Plans Nationaux d'Actions intéressant des espèces présentes dans le massif pyrénéen.

Le projet GREEN contribue aux stratégies et politiques régionales ou locales, intégrant les divers outils et cadres et notamment, côté français, aux objectifs des Schémas Régionaux de Cohérence Écologique.

Enfin, le projet est interconnecté, a été conçu et sera porté dans une logique de complémentarités et d'apports mutuels respectifs avec les divers projets Poctefa intéressant la biodiversité et les espaces naturels.

En termes de complémentarité avec d'autres projets (passés, présents, futurs)

Le projet GREEN fait appel aux compétences scientifiques et d'expertise des 14 partenaires, compétences qui ont été notamment développées au travers des différents projets de l'Union Européenne (INTERREG, LIFE, SUDOE) auxquels les partenaires ont tous été directement ou indirectement impliqués.

De nombreux projets européens ont permis de créer des synergies. Par exemple, sur la programmation précédente POCTEFA 2009 – 2013, les partenaires ont travaillé sur des projets de gestion forestière en lien avec la préservation de la biodiversité (POCTEFA **UNCIPLUS**) dont les résultats seront capitalisés dans le projet GREEN. Ces projets de coopération transfrontalière ont permis d'aboutir à des éléments concrets pour la gestion de la biodiversité forestière.

C'est le cas également du projet **BIOFOR** qui a produit un guide de recommandations pour la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière avec l'appui financier du FEDER

Massif. Un recueil de recommandations forestières en sites Natura 2000 pyrénéens a été élaboré et servira au projet GREEN.

Le Réseau des **Vieilles forêts de Midi Pyrénées**, financé par du FEDER Région et porté par le Groupe d'Études des Vieilles Forêts Pyrénéennes a déjà produit un travail conséquent sur cette typologie de forêt. Le travail déjà engagé au niveau de ce réseau sera pris en compte dans le cadre du projet GREEN.

Nous pouvons également citer les projets suivants qui ont permis de structurer des partenariats importants à l'échelle des Pyrénées transfrontalières et de proposer des actions concrètes de préservation et de restauration de la biodiversité :

Le Projet **GALLIPYR** - « Réseau Pyrénéen des Galliformes de montagne », financé dans le cadre du POCTEFA 2007-2013, et d'une durée de 3 ans (2008-2011) a eu pour objectif d'harmoniser entre les 3 Etats qui composent le Massif Pyrénéen (Espagne-France-Andorre) les méthodes de suivi et de gestion de 3 espèces de Galliformes de montagne : le Grand Tétras (*Tetrao urogallus*), le Lagopède alpin (*Lagopus mutus*) et la Perdrix grise (*Perdix perdix*). C'est un projet qui a su créer des synergies entre des acteurs importants de la chaîne des Pyrénées et qui a produit un contenu très intéressant sur des techniques de restauration d'habitats en faveur des galliformes. Le projet GREEN saura s'en inspirer.

Nous pouvons citer également d'autres synergies qui existent déjà et dont le projet GREEN fera usage : le **réseau des forêts remarquables de Catalogne**, l'observatoire régional de la biodiversité de Midi Pyrénées et de Catalogne, le réseau Natura 2000.

Compte tenu des objectifs de l'action concernant les écosystèmes lacustres et tourbeux de GREEN et des partenaires identifiés pour contribuer à l'action, il a été décidé d'un commun accord qu'un sous groupe de **l'observatoire de la biodiversité de Midi-Pyrénées** serait créé pour traiter spécifiquement des données collectées dans le cadre du POCTEFA. Ce sous groupe thématique aura notamment en charge de veiller à la cohérence des protocoles proposés. Il sera également le lieu où seront débattues les questions relatives aux indicateurs et à la hiérarchisation des éléments de biodiversité.

Bon nombre des partenaires du projet sont opérateurs de documents d'objectifs **Natura 2000** et animateurs de sites ZPS ou ZSC. Natura 2000 est un réseau de sites qui vise à préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui les composent. Le projet GREEN tiendra compte de ce réseau de sites et fera usage des nombreuses techniques de gestion développées et soulevées dans le cadre de la mise en œuvre des documents d'objectifs NATURA 2000.

La mise en œuvre du programme **LEADER**, son animation, et le montage de dossiers administratifs et financiers complexes font également partie de l'action de certaines structures partenaires du projet comme les parcs naturels régionaux. Ce montage de dossier demande des techniques d'ingénierie financière très élaborées et qui sauront être mis à profit du projet GREEN.

Plusieurs partenaires de GREEN participent ou ont participé à des projets **LIFE +** en lien avec l'amélioration de l'état de conservation de la biodiversité. C'est le cas des conservatoires d'espaces naturels, de la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes et du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes à travers l'élaboration et la mise en œuvre du projet LIFE + DESMAN. Ce projet d'envergure pyrénéenne a mis de nombreux gestionnaires d'espaces

naturels en relation afin de collecter le maximum d'information et de connaissances sur l'espèce. C'est aussi le cas du Pays basque avec les habitats forestiers et saproxyliques par exemple (projets LIFE Ordunte Sostenible mis en œuvre pour l'amélioration de l'état de conservation des tourbières, habitats d'intérêt de la Directive Habitats (COD UE 7130* y 7140), inclus dans la ZEC ES2130002., LIFE Aiako Harria, LIFE Trasmochos, LIFE PRO-Izki) ou le LIFE TREMEDAL spécialement mis en œuvre pour la conservation des habitats d'intérêt de la Directive Habitat (COD UE 7140, 7210 y 7230).

Ces projets ont notamment permis de tisser des liens internationaux thématiques réunissant des agents investis et intéressés par la protection, la gestion et l'amélioration des habitats naturels.

L'expérience de travail en réseau au niveau transfrontalier et au-delà au niveau européen permet d'ores et déjà sur la base d'une bonne connaissance entre certains partenaires une efficacité dans les échanges et la mise en place d'un partenariat effectif dès le commencement du projet GREEN. Ce partenariat sera donc enrichi avec de nouvelles structures pour consolider la mise en réseau des gestionnaires des espaces naturels pyrénéens.

Il convient de souligner qu'en 2015 deux projets ayant pour objets l'observation des systèmes lacustres et tourbeux ont vu le jour à l'échelle du massif Pyrénéen. L'un d'eux, **REPLIM** a pour ambition de constituer un réseau transfrontalier de sites pour le suivi de paramètres physico-chimiques dans le but de caractériser l'impact des changements globaux et notamment le changement climatique sur les écosystèmes vulnérables que représentent les lacs et les tourbières. A ce titre, différents paramètres seront suivis et analysés comme la température, l'oxygène dissout, ... Le second, GREEN (Gestion et Mise et Réseau des Espaces Naturels Pyrénées), et notamment l'action concernant les milieux lacustres et tourbeux, a pour sa part l'ambition de mettre à jour une stratégie de conservation de la biodiversité inféodée à ces écosystèmes vulnérables pour gérer et conserver ce patrimoine naturel. Des inventaires seront réalisés dans plusieurs groupes de faune et de flore au sein d'un réseau de sites. Ces inventaires seront analysés pour qu'une hiérarchie soit établie parmi tous les éléments de biodiversité et qu'une gestion adaptée, et coordonnée entre les espaces protégés, soit initiée.

Au moins trois lacs (Port Bielh, Arratille, Gentau) sont communs au deux projets. En fonction des traits de vie des espèces, les données physico-chimiques collectées dans REPLIM viendront alimenter les réflexions concernant la gestion de la biodiversité qui sera entreprise. En effet, la conservation des espèces de faune et de flore dépend pour partie de la qualité du milieu de vie (température, ...).

Les deux projets sont donc tout à fait complémentaires. A ce titre, ils ont d'un commun accord décidé de s'intégrer mutuellement en tant que partenaire associé.

Enfin il est important de souligner que le projet GREEN, dans sa composante forestière créera de fortes synergies avec le projet **CARACO** présenté au premier appel à projet SUDOE (en cas de programmation des deux projets). CARACO « Caractérisation et préservation des espaces forestiers de haute valeur écologique (HVE) et de leur connectivité écologique a l'échelle de l'espace central du SUDOE » vise à :

- Améliorer l'efficacité des investissements et des actions pour la conservation des espaces forestiers de Haute Valeur Environnementale, à travers l'échange de connaissances et des bonnes pratiques et la mise à jour des instruments de politiques publiques.

- Mettre à jour des instruments de planification et de gestion de la connectivité écologique par le développement de stratégies interterritoriales pour favoriser un meilleur fonctionnement des habitats forestiers HVE et de leurs services environnementaux. L'intégration des forêts remarquables dans la planification environnementale est nécessaire pour conserver une cohérence dans leur préservation à l'intérieur de l'espace SUDOE. Cette mise en cohérence entre les différents territoires est un point de départ à la mise en place d'un réseau pertinent de forêts laissées en libre évolution ou avec une gestion adaptée.
- Développer des projets pilotes de mise en application des résultats du projet. La mise en œuvre d'actions concrètes sur des sites pilotes constitue une vitrine de la mise en pratique des résultats du projet. Elle sera liée à des actions innovantes de participation citoyenne à la mobilisation des acteurs locaux et à la sollicitation de financements innovants.

Bien qu'ils n'aient pas les mêmes emprises géographiques, les partenaires de GREEN et de CARACO (déjà en relation) veilleront à ce que ces deux projets se complètent et s'alimentent, tant en termes de cartographies, qu'en termes d'acquis scientifiques et techniques.

En termes de connaissances mobilisées

Chaque partenaire a déjà produit une somme non négligeable de connaissances qui serviront au projet GREEN. A titre d'exemple :

- Les inventaires des zones humides sur les territoires des parcs naturels français, andorrans et espagnols (cartographie précises des milieux tourbeux et para-tourbeux avec relevés d'espèces patrimoniales, descriptif de l'état de conservation...)
- Les Documents d'objectifs NATURA 2000 : recueil d'informations très complets permettant de disposer d'éléments comme les cartographies d'habitats naturels, de habitats d'espèce sur des sites de grande envergure. Ces documents ont permis également de poser des diagnostics socio-économiques sur les territoires des sites Natura 2000. Ces éléments serviront au projet GREEN
- Les plans de gestion d'espaces naturels sensibles
- Les plans de gestion forestiers notamment ceux de l'ONF en forêt domaniale et des Communautés autonomes pour les forêts publiques versant sud
- Les plans de gestion des Réserves naturelles (exemple des Réserves naturelles catalanes) qui proposent des cartographies précises des habitats patrimoniaux, des actions de gestion, des programmes de suivis et d'inventaires...
- Les bases de données naturalistes et cartographiques issus d'inventaires de terrain et de données bibliographiques déjà présentes chez l'ensemble des partenaires
- ...

Les schémas et stratégies régionales et pyrénéennes seront également prises en compte comme les SRCE (Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique), les SRB (Stratégies Régionales pour la Biodiversité), la SPVB (Stratégie Pyrénéenne de Valorisation de la Biodiversité)... Ces schémas et stratégies ont été construits en collaboration avec les gestionnaires d'espaces naturels qui ont contribué activement à mettre en avant les enjeux environnementaux régionaux et pyrénéens. Toutes les données issues de ces documents stratégiques seront utiles au projet GREEN et seront mises à profit des actions projetées.

Au pays Basque : rédaction et adoption de la "Stratégie de Qualité pour le Réseau d'Espaces Naturels Protégés (ENP) du Pays Basque". Son but est d'établir des normes ou des niveaux de qualité dans la gestion du réseau des ENP ainsi que les mécanismes nécessaires pour leur réalisation dans les domaines de la conservation des ressources naturelles, de l'usage du public et de développement socio-économique. Pour ce faire, ont été recueillies, et dans certains cas ont été conçues, méthodologies, outils et techniques de travail qui permettent de revitaliser et de promouvoir l'amélioration continue de la gestion des ENP. Seront ainsi organisées des tables rondes de coordination entre les gestionnaires des diverses institutions et ministères.

De nombreuses actions de restauration de milieux naturels ont déjà été réalisées par les gestionnaires d'espaces naturels pyrénéens notamment sur les milieux humides, les milieux agricoles et forestiers. Aujourd'hui il s'agit de tirer profit de ces actions et de les partager à l'échelle pyrénéenne, de favoriser des retours d'expérience, d'échanger sur les méthodologies et les protocoles d'inventaires, sur les protocoles de suivis des milieux naturels...

Des études spécifiques serviront également au projet, à titre d'exemple nous pouvons citer l'étude lancée dernièrement par le Groupe d'Études des Vieilles Forêts Pyrénéennes dont les objectifs étaient de cartographier les forêts anciennes, de réaliser une évaluation approfondie de plusieurs sites d'intérêt biologique reconnu, de mettre au point une méthode pour la description des sites de vieilles forêts (2008-2011), d'effectuer à l'aide de cette méthode une cartographie, un inventaire et une évaluation de tous les sites recensés à dire d'expert et d'en établir une typologie.

Les guides techniques produits dans le cadre des Projets GALLIPYR, UNCIPLUS, BIOFOR serviront également au projet.

Le projet GREEN fait appel à des ingénieurs et techniciens dans différents domaines d'expertise : cartographe – sigiste, animation territoriale et inter-territoriale, concertation locale, compétences linguistiques et relationnelles, ingénieur et techniciens forestiers, ingénieurs et technicien agronome, ingénieur et techniciens des espaces naturels, écologues, botanistes, faunistes, ingénierie de projet et ingénierie financière... Ces compétences disponibles auprès de chaque partenaire seront capitalisées dans le projet GREEN et développées à une échelle transfrontalière. Chaque partenaire gagnera donc en compétence et connaissance de ses homologues pyrénéens pour concourir à l'objectif commun d'une gestion efficiente et partagée des espaces naturels pyrénéens.

PLUS-VALUE TRANSFRONTALIERE DU PROJET GREEN

L'espace transfrontalier dispose d'importantes richesses naturelles avec une vaste surface de zones d'espaces naturels protégées et/ou gérés.

Les enjeux de gestion et de préservation de la biodiversité sont communs aux deux versants du territoire, bien qu'ils diffèrent en fonction des territoires, notamment selon les types d'habitats et espèces présentes sur chaque zone. Cependant, les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la biodiversité possèdent elles une dimension globale, internationale.

En outre, les membres du partenariat GREEN disposent de leurs propres outils d'analyse, de planification, stratégies, de gestion, etc.

Dans ce contexte, une nouvelle forme de réponse est nécessaire. D'une part, les actions existantes ayant montré leur efficacité doivent être mises en commun de manière à ce que l'ensemble du réseau de partenaires impliqués dans le programme GREEN puisse mettre en œuvre lesdites actions ou s'en inspirer.

D'autre part, de nouvelles solutions issues des réflexions collectives que suscitera la mise en réseau devront voir le jour.

Ainsi, seule l'échelle de la coopération transfrontalière permettra d'apporter les solutions à des problèmes globaux, solutions qui permettront de traiter l'espace de coopération de manière unifiée.

OBJECTIFS / RESULTATS

Objectif principal du projet

Mettre en réseau les gestionnaires d'espaces naturels afin qu'ils coordonnent leurs actions et contribuent ainsi à l'émergence de stratégies transfrontalières et à l'expérimentation de solutions pour le suivi et la protection des milieux terrestre et aquatique, la restauration de la biodiversité et des continuités écologiques dans les zones menacées.

Objectif spécifique 1

Initier une stratégie commune en faveur de la biodiversité pyrénéenne

Objectif spécifique 2

Faciliter la mise en œuvre de projets communs de protection, de valorisation ou d'amélioration de la qualité des écosystèmes des Pyrénées

Objectif spécifique 3

Développer le partage de techniques, d'expériences et de bonnes pratiques, de connaissance et d'outils afin de mettre en œuvre sur trois types de milieux des actions de gestion en faveur de la biodiversité

Résultats escomptés du projet

- Amélioration de la concertation transfrontalière, échange d'expérience, coordination entre acteurs en matière de gestion des espaces naturels
- Amélioration, échange et valorisation de la connaissance
- Établissement de stratégies transfrontalières pour la gestion, la protection et la restauration de la biodiversité
- Renforcement des capacités d'intervention des acteurs agissant sur ces espaces naturels.
- Suivi et gestion des habitats et des zones menacées
- Contribution à la prise en compte des enjeux liés aux continuités écologiques à l'échelle transfrontalière

GROUPES CIBLES

Groupe cible 1

Gestionnaires

Les gestionnaires et les propriétaires de ces espaces naturels des Pyrénées sont les premiers groupes ciblés par le projet GREEN. En effet, ce sont eux qui ont pour but d'améliorer les actions de protection et de gestion de ce patrimoine et d'en favoriser la découverte par le public. Ce groupe cible intègre également les propriétaires publics et privés ainsi que le secteur primaire qui à un usage socio-économiques des zones protégées. La participation de ces groupes dans le projet est essentielle pour atteindre les objectifs de conservation de la biodiversité ainsi que la mise en œuvre dans le temps des bonnes pratiques identifiées dans le cadre du projet.

Groupe cible 2

Autorités publiques régionales

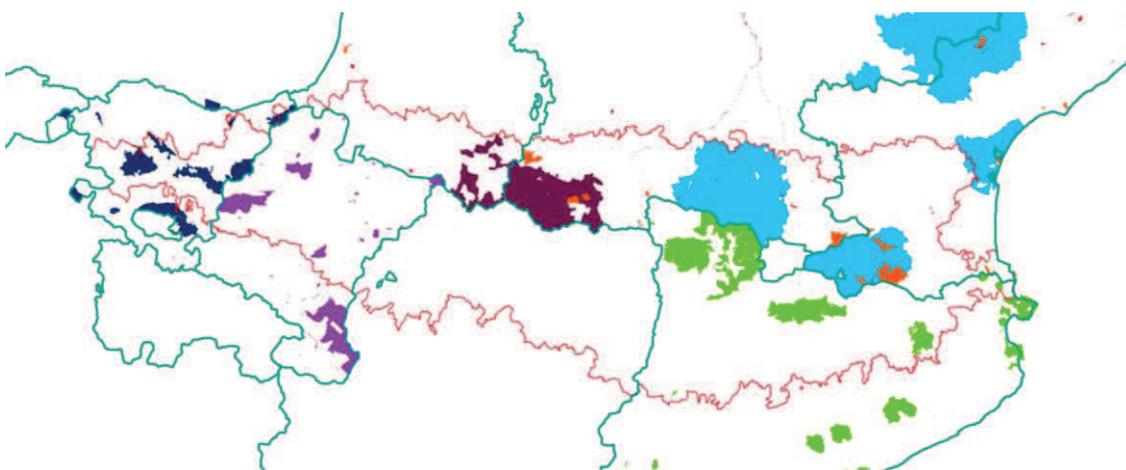
Responsables des stratégies de développement des territoires les autorités publiques régionales sont une cible privilégiée du projet GREEN. Qu'il s'agisse des CCAA, des Collectivités Régionales ou des services déconcentrés de l'Etat à l'échelle régionale, les résultats du projet GREEN apporteront des éléments de connaissance important à intégrer la biodiversité et les espaces naturels protégés et/ou gérés dans les politiques territoriales.

Groupe cible 3

Grand public

Les espaces naturels constituent une composante important de l'attrait touristique de nos territoires Pyrénéens. Beaucoup de touristes viennent chercher dans nos montagnes ce patrimoine naturel qui fait défaut dans les villes. Que ce grand public puisse être sensibilisé par l'importance de la conservation, de la préservation et de la gestion de ces milieux naturels est une des priorités du projet GREEN mais également une des priorités à plus long terme du réseau des espaces naturels ainsi créé.

ZONE D'INTERVENTION



PLAN DE TRAVAIL PAR ACTION

■ ACTION 1 – GESTION DU PROJET

- 1.1 - Comité de pilotage
- 1.2 - Comité Technique

■ ACTION 2 – ACTIVITES DE COMMUNICATION

- 2.1 - Communication relative au Réseau des Espaces Naturels des Pyrénées
- 2.2 - Communication relative à la biodiversité et à la gestion des Espaces Naturels des Pyrénées

■ ACTION 3 – Coopération entre structures gestionnaires d'espaces naturels

- 3.1 - Etat des lieux de l'information, des connaissances, des données et des structures
- 3.2 - Mise en réseau des espaces naturels protégés des Pyrénées

■ ACTION 4 – Protéger et améliorer la qualité des écosystèmes forestiers pyrénéens

- 4.1 - Identification et appropriation des différents types de gestion forestière en faveur de la biodiversité
- 4.2 - Améliorer la préservation de la biodiversité forestière, notamment la prise en compte de la maturité biologique dans les peuplements forestiers
- 4.3 - Améliorer la préservation de la biodiversité forestière et des milieux associés face à la pression des ongulés

■ ACTION 5 – Protéger et améliorer la qualité des écosystèmes agricoles pyrénéens

- 5.1 - Identification et appropriation des différents types de gestion des milieux agricoles en faveur de la biodiversité
- 5.2 - Favoriser la biodiversité en milieu ouvert et semi-ouvert par le maintien d'une mosaïque d'habitats
- 5.3 - Soutenir l'activité d'élevage extensif qui favorise le maintien d'une biodiversité spécifique des milieux ouverts.

■ ACTION 6 – Protéger et améliorer la qualité des écosystèmes lacustres et tourbeux des Pyrénées

- 6.1 - Améliorer la connaissance et la conservation des LACS ET ETANGS du massif pyrénéen
- 6.2 - Conservation et restauration des milieux tourbeux, et para-tourbeux

1	GESTION DU PROJET
Partenaire responsable de l'action	FORESPIR
Décrivez la manière dont sera menée à bien la gestion stratégique et opérationnelle du projet	
<p>Cette action consistera à coordonner l'ensemble des actions et ainsi à assurer le suivi régulier de l'avancée du projet.</p> <p>L'expérience montre qu'un projet européen est d'autant mieux géré qu'un suivi adéquat et cohérent de la mise en œuvre des actions est prévu. Or, il apparaît souvent que l'aspect de gestion du projet n'est pas assez considéré par les partenaires ce qui génère des difficultés pour respecter les engagements pris (réalisation technique conforme au calendrier mais également gestion optimale des dépenses et de la présentation des certifications).</p> <p>FORESPIR a ainsi mis l'accent sur une gouvernance précise du déroulement de l'action et assurera un important travail tant sur le plan de la gestion administrative et financière de l'action (suivi des dépenses, préparation des certifications de dépenses, gestion des subventions européennes, nationales et régionales) que sur le plan technique (convocation, animation et compte-rendu bilingue des réunions, organisation des tournées, suivi de l'avancée des actions, cohérence entre les différents partenaires et les actions transversales, etc.).</p> <p>Pour ce faire le projet compte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation de 3 Comités de Pilotage (COFIL) auxquels participeront les partenaires chargés de la réalisation des actions mais également les partenaires institutionnels et les organismes tiers pour assurer la gouvernance du projet dans son ensemble. - L'organisation de 6 Comités Techniques (COTEC) qui auront à intervenir sur chacune des actions présentées. - Des Réunions téléphoniques de Suivi (RES) ou par visioconférences bimensuelles <p>L'organisation régulière de ces réunions (COFIL, COTEC et RES) ainsi qu'un suivi financier rigoureux permettront notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se conformer au calendrier de réalisation de toutes les opérations et de veiller au suivi chronologique des réalisations - de lever les blocages (si nécessaire) entre partenaires ou avec des structures externes, - d'assurer un suivi du budget et de valider les orientations nécessaires éventuelles pouvant intervenir sur le déroulement du projet, - de faciliter la communication dans le cadre du partenariat ; - d'optimiser les phases de reporting et d'évaluation en maintenant au courant des avancées les partenaires à chaque étape du projet ; - Gérer les risques et la qualité des activités mises en œuvre 	

Activités et livrables			
Activité 1.1	Comité de Pilotage		
	<p>Le Comité de Pilotage se réunira une fois par an, soit 3 fois durant le projet GREEN pour permettre un suivi adéquat et cohérent à la mise en œuvre des actions citées de coopération du projet</p> <p>Il aura pour objectif de :</p> <p>Faire le point sur l'avancement opérationnel et stratégique du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifier le calendrier de réalisation de toutes les opérations et surtout veiller au suivi chronologique des réalisations, - donner des orientations stratégiques au projet - éventuellement lever les blocages entre partenaires ou avec des structures externes si besoin, - faire un point sur le budget pour évaluer éventuellement les réajustements à demander, - donner validation sur les réorientations nécessaires éventuelles pouvant intervenir sur le déroulement du projet. <p>Ce Comité de Pilotage sera constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentants des partenaires au projet GREEN (Direction et mise en œuvre des actions) - Représentants des partenaires institutionnels et/ou cofinanceurs du projet - Représentant des organismes tiers et partenaires associés <p>Ces Comité de Pilotage seront convoqués par le Chef de File au moins 1 mois avant la date définie par courrier électronique proposant un ordre du jour. Ils auront lieu la première année en Andorre, la seconde année en France et la troisième année en Espagne.</p> <p>Lors de ces réunions les pilotes des actions présenteront un état d'avancement succinct de leur mise en œuvre, éventuellement appuyés par les autres partenaires techniques.</p> <p>Afin d'assurer un suivi régulier et efficace, ce comité de Pilotage sera renforcé par une coordination très étroite entre FORESPIR et chacun des pilotes des groupes de tâches développées dans le projet GREEN.</p>		
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center;">Livable</td> <td style="text-align: center;">Compte rendus de Comité de Pilotage</td> </tr> </table>	Livable	Compte rendus de Comité de Pilotage
Livable	Compte rendus de Comité de Pilotage		
Activité 1.2	Comité technique		
	<p>Le Comité Technique, animé par le Chef de File du projet, coordonnera l'ensemble des actions et assurera le suivi régulier du projet par l'organisation de 2 réunions par année, soit un total de 6 réunions sur la durée totale du projet.</p> <p>Il aura pour objectif de</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordonner les interventions entre les partenaires techniques du projet selon le calendrier prévisionnel défini - Suivre les évolutions du projet et des actions 		

- Apporter les éclairages techniques nécessaires à la bonne mise en œuvre des actions
- Optimiser la communication interne entre les différents partenaires techniques

Il sera constitué par le chef de file et un représentant technique de chaque structure, ainsi que des organismes tiers et associés

Si besoin, des acteurs clefs externes au partenariat dont l'avis et l'expertise sont particulièrement importante pour la bonne mise en œuvre des actions pourront être invités à participer à tout ou partie de ces Comités.

Ces Comité techniques seront convoqués par le Chef de File au moins 15 jours avant la date définie par courrier électronique proposant un ordre du jour. Un des deux Comité Technique annuel pourra être couplé avec le Comité de Pilotage annuel (1/2 journée, ½ journée).

Livrable

Compte rendus de Comité Technique

2	ACTIVITES DE COMMUNICATION	
	Partenaire responsable de l'action	FORESPIR
	Communication relative au réseau des Espaces Naturels des Pyrénées	
Activité 2.1	<p>La communication est un moyen essentiel pour faire connaître les résultats du projet GREEN.</p> <p>A l'heure du numérique, des supports dématérialisés et des réseaux sociaux, le développement d'un site internet dédié est une étape indispensable qui permet d'optimiser la diffusion des réalisations du projet.</p> <p>Pour ce faire les partenaires investiront dans la conception et la mise en œuvre d'un site web permettant de présenter le projet et ses actions, les partenaires, le programme POCTEFA mais également d'héberger la plate-forme du réseau qui sera développée dans le GT3.</p> <p>Une section sera dédiée au grand public afin qu'il puisse consulter des éléments facilement compréhensibles pour un non spécialiste. Différents niveaux de détails seront également disponibles selon le public.</p> <p>Une autre section sera réservée aux espaces naturels eux-mêmes. Y sera disponible l'ensemble des productions du projet GREEN, mais également toutes les cartes et les données nécessaire à la mise en réseau de ces espaces. Ces éléments seront présentés en conformité avec les nécessités de la plate-forme.</p> <p>Le site internet sera rapidement mis en place et alimenté au fur et à mesure du développement des actions.</p> <p>La seconde activité menée en parallèle de la mise en place du site internet consistera à la création de la charte graphique du réseau des Espaces Naturels des Pyrénées et à l'édition du matériel de communication du projet. Communiquer à chaque étape du projet garantie que l'information circule de façon optimale à destination des publics cibles.</p> <p>C'est la raison pour laquelle les partenaires GREEN définiront différents supports de communication à plusieurs étapes essentielles du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plaquette de présentation du projet qui sera réalisée et diffusée par internet à un ensemble d'acteurs locaux. - Panneaux informatifs qui seront localisés sur les zones pilotes - Publications scientifiques ou de divulgation - Notes de presse adressées aux principaux médias locaux - Edition de trois lettres d'information (une au début du projet, une à mi-parcours et une à la fin). Cette lettre d'information pourra également être pérennisée dans le temps après la fin du projet POCTEFA GREEN. 	
	Livrable	Site internet / Matériel de communication/ charte graphique

Communication relative à la biodiversité et à la gestion des Espaces Naturels des Pyrénées	
Activité 2.2	<p>Il conviendra, en plus de la communication réalisée autour du projet GREEN, d'assurer une communication optimale des enjeux liés à la biodiversité et à la gestion des Espaces Naturels des Pyrénées mais également sur les actions qui sont mises en œuvre sur le territoire Pyrénéen pour renforcer et préserver cette biodiversité.</p> <p>Pour ce faire, les partenaires du projet GREEN feront réaliser une vidéo de divulgation sur les enjeux de la préservation de la biodiversité dans les espaces naturels des Pyrénées et sur la mise en réseaux de ceux-ci. Cette vidéo aura un format permettant sa diffusion sur les réseaux sociaux notamment, assurant ainsi une couverture optimale particulièrement du groupe cible 'grand public'.</p> <p>Les partenaires qui sont chargés de l'animation de territoires à forte valeur patrimoniale culturelle et naturelle (parcs, réserves, etc.) assureront une communication auprès de leurs visiteurs, communication tant sur le réseau que sur les enjeux qui animent ce réseau et sur les actions mises en œuvre par ce réseau en faveur de la biodiversité.</p> <p>Un catalogue de bonnes pratiques sera en outre édité en 4 langues : français, catalan, euskara et castillan. Le contenu technique pourra être modulé en fonction des régions destinataire afin de s'accorder le mieux possible avec les contextes et les pratiques locales.</p> <p>Les partenaires s'attacheront à éditer un document simple à comprendre et pratique à utiliser. Une version web sera également disponible sur le site internet de GREEN.</p> <p>La répartition du nombre de catalogue prévus est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 200 ex. pour l'ANDORRE (en Catalan) - 500 ex. en Castillan - 500 ex. pour la CATALOGNE (en Catalan) - 500 ex. pour la France (en Français) - 70 ex. pour Euskadi (en euskera) <p>Enfin, une exposition photographique itinérante sur la biodiversité et la gestion des espaces naturels Pyrénéens sera créée et servira de support d'éducation à la biodiversité.</p>
	Livrable

3

COOPERATION ENTRE STRUCTURES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS

Partenaire responsable de l'action

CENTRE TECNOLOGIC FORESTAL DE CATALUNYA

Description succincte et objective de l'action

On trouve dans le massif des Pyrénées divers types d'espaces naturels sur lesquels interviennent des structures ayant pour objectif commun de préserver les habitats et les espèces pyrénéennes. Les typologies de structures préservant ou gérant des espaces naturels présentes sur le Massif sont variées et ont leurs propres réglementations, ressources et outils de gestion.

Ces entités ont toutes des valeurs, des problématiques et des enjeux communs qui sont souvent abordés de façon distincte et indépendante, conduisant parfois soit à une complémentarité qu'il faudrait souligner, soit à des chevauchements de stratégies pouvant conduire à un gaspillage d'efforts et de ressources.

La présence de milieux identiques, de problématiques de conservation d'habitats ou d'espèces communes de part et d'autre de la frontière ou l'existence d'initiatives complémentaires en termes de protection de l'environnement, illustrent la nécessité pour chacun de ces espaces naturels de coopérer dans le but de concourir à l'amélioration et la protection des écosystèmes transfrontaliers Pyrénéens dans leur ensemble.

Ce contexte, identifié depuis plusieurs années, a conduit les partenaires du présent projet GREEN à vouloir constituer en réseau Pyrénéen de coopération et d'échanges d'expériences afin d'unir leurs efforts en faveur de la préservation et de la gestion de la biodiversité Pyrénéenne.

La présente action, préalable nécessaire à la mise en œuvre d'actions de gestion, de préservation ou de conservation conjointes, ambitionne de faciliter les échanges entre espaces naturels en créant un réseau de gestion concertée de la biodiversité.

L'objectif principal de cette action est de développer une plate-forme télématique permettant de disposer d'un espace de dialogue et d'échange d'expériences entre les gestionnaires des ENP, et ainsi de renforcer leur capacité à coopérer pour la préservation de la biodiversité Pyrénéenne et ceci en cohérence avec le développement socio-économique des territoires ruraux.

Aussi, la création de la plate-forme facilitera :

- La **STRUCTURATION** du réseau d'espaces naturels à l'échelle du massif en formalisant la concertation transfrontalière entre gestionnaires et acteurs de l'environnement au sujet de la préservation de la biodiversité au sein d'une instance fédérative et collaborative.
- Le **PARTAGE** des expériences en matière de gestion à l'échelle des Pyrénées.
- Les **REFLEXIONS** permettant d'aboutir à un cadre commun d'actions (stratégie transfrontalière de préservation de la biodiversité), y compris en termes d'acquisition et de transfert des connaissances, d'outils et méthodes d'observation, de gestion et de suivi de la biodiversité.
- le **DIAGNOSTIC** des données et des informations disponibles à l'échelle du massif en vue de leur mobilisation, de leur amélioration et de la coordination des actions de gestion conjointes.

En termes opérationnels, et comme détaillé ci-après, cette action vise à :

- identifier au sein de chaque territoire partenaire les données disponibles sur les milieux naturels à enjeux ;
- structurer ces données de sorte à proposer une base de données commune permettant d'avoir une vision globale et partagée des enjeux liés à la biodiversité Pyrénéenne dans les Espaces Naturels ;
- partager ces données grâce au développement d'une plate-forme informatique partagée, véritable point de repère en termes de données, de contacts et d'événement du réseau ;
- développer les échanges techniques entre Espaces Naturels par l'organisation de plusieurs rencontres spécifiques.

Cette action transversale à l'ensemble du projet sera coordonnée par le CTFC avec l'appui de FORESPIR. De plus elle comptera sur la collaboration des tous les autres partenaires impliqués dans le projet selon leurs niveaux d'investissement dans les diverses activités de l'action.

Pour s'assurer de la participation du reste du partenariat, plusieurs séminaires ont été prévus durant l'exécution de l'action, en plus des échanges télématiques pertinents.

Il est attendu que les partenaires participent à la conception de la plate-forme en identifiant l'information pertinente qui doit y être intégrée et en fournissant la dite information. Cela facilitera la caractérisation des Espaces Naturels ainsi que la compilation des expériences de gestion.

Il est également prévu de compiler l'information générée par les actions de gestion développées dans le présent projet. Les partenaires responsables des actions 4, 5 et 6 fourniront les données compilées dans un format qui aura été défini au préalable et qui facilitera son intégration dans la base de données de la plate-forme.

Enfin, le partenaire responsable de l'action de communication se coordonnera avec le développeur la présente action puisque la plate-forme prévoira également un espace de diffusion du réseau des Espaces Naturels Pyrénéens.

Le site internet sur lequel sera hébergée la plate-forme disposera d'un espace public et d'un espace privé pouvant être utilisé par l'ensemble des partenaires du projet.

Activités et livrables

Etat des lieux de l'information, des connaissances, des données et des structures

PHASE 1 : Identification de l'information à compiler selon les enjeux et amélioration de la connaissance sur la biodiversité des Espaces Naturels à l'échelle du massif

La présente activité vise à identifier l'information suivante :

- Information sur la gestion et l'organisation des espaces :

- * Identification de toutes les formes d'espaces naturels présents dans les Pyrénées : sites Natura 2000, parcs (naturels régionaux, nationaux), réserves (régionales, nationales de chasse et de faune sauvage, de biosphère,...), arrêté de protection de biotope, réservoirs de biodiversité issus des SRCE, éléments liés aux plans stratégiques (Andorre, Catalogne,...), zones avec réglementations afférentes...
- * Recensement, à l'échelle du massif, des différents statuts et acteurs décisionnaires en matière de gestion de l'espace et des milieux : site existant, en cours d'élaboration, le type de statut juridique, les missions et le personnel dédié, la ou les structures

Activité 3.1

	<p>gestionnaires directement au service du site et autres acteurs intervenant dans la gestion, les acteurs de la connaissance, les acteurs de l'éducation à l'environnement et de la vulgarisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Information sur la conservation et à la gestion de la biodiversité</u> comme les habitats et espèces d'intérêt communautaire ; les autres habitats ou espèces d'intérêt avéré, les grands types de milieux concernés (forêts et milieux associés, milieux agropastoraux,...), les travaux réalisés en matière de cartographie d'habitats, de milieux, de continuités écologiques et de connectivité dans et hors des espaces naturels (cartographie CORINE Landcover par exemple), les principales activités en cours sur les sites et les tendances d'évolution, les activités qui entraînent une pression pour la conservation de la biodiversité de l'espace, suivis des mesures de gestion, mitigation ou financement de ces mêmes actions. <p>PHASE 2 : Structuration et compilation de l'information d'intérêt.</p> <p>A partir de cet état des lieux, une synthèse typologique des différents statuts sera réalisée et la cartographie des sites naturels pyrénéens sera actualisée. Toutes les données recueillies constitueront la base de travail du réseau des espaces naturels pyrénéens. Ces données seront regroupées dans une base de données commune à tous les gestionnaires français, espagnols et andorrans.</p> <p>Cette phase consistera à réaliser les tâches suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une base de données pour structurer l'information identifiée précédemment. - Homogénéisation des items (dictionnaires d'habitat CORINE par exemple, espèces, type de suivi, pressions...) - Identification des responsables de l'information de chaque espace et création des protocoles pour sa mise en commun pendant et après le projet. - Compilation de l'information disponible sur les thématiques prioritaires - Actualisation des données recueillies pendant la durée du projet - Compilation de l'information générée dans les différentes actions du projet: - Analyse de l'information disponible et des items pour lesquels il manque des connaissances : recensement des éventuelles lacunes, pouvant donner lieu à des actions d'un prochain projet. 		
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="284 1532 550 1608">Livrable</td> <td data-bbox="550 1532 1402 1608">synthèse typologique des différentes informations identifiées et base de données</td> </tr> </table>	Livrable	synthèse typologique des différentes informations identifiées et base de données
Livrable	synthèse typologique des différentes informations identifiées et base de données		
Activité 3.2	<p>Mise en réseau des espaces naturels des Pyrénées</p>		
	<p>PHASE 1 : Favoriser l'émergence du sentiment d'appartenance à un réseau franco-espagnol-andorran de gestionnaires d'espaces naturels protégés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 séminaires dédiés aux gestionnaires, techniciens, agents des espaces naturels seront organisés au début, au milieu du projet GREEN. Ces séminaires permettront aux gestionnaires, techniciens et agents de s'impliquer dans le réseau et de participer à la définition de l'information nécessaire pouvant être intégrée à la plateforme en ligne décrite à l'action suivante. - 1 séminaire de clôture du projet POCTEFA sera organisé à la fin du projet et permettra de présenter le bilan des actions réalisées au cours de ces 3 années de travail, de tirer 		

les conclusions en identifiant les points forts et les points à améliorer et à poser les bases des pistes d'actions conjointes à mener dans le futur du réseau.

PHASE 2 : Plateforme en ligne : point de rencontre pour partager et collaborer :

Cette action sera en rapport avec l'action 2 de communication.

La plateforme doit être considérée comme un espace de diffusion du réseau des espaces naturels (en accord avec les actions de communication du projet) et comme un point de rencontre entre gestionnaires pour aborder des problématiques communes et ceci de façon collective.

Pour cela cette plateforme devra disposer d'un espace public contenant des informations générales sur les espaces qui forment le réseau et un espace réservé aux partenaires du réseau pour partager les informations spécifiques, techniques et/ou sensibles.

- L'espace public de la plateforme devra permettre la diffusion d'informations d'intérêt et utiles concernant le réseau et les espaces qui forment le réseau pour les gestionnaires mais aussi pour le grand public : localisation, description générale, liens vers les sites officiels des espaces, valeurs environnementales de chaque espace, équipe et organismes gestionnaire, liens vers les autres réseaux existants (Réseau Education Pyrénées Vivantes par ex.)...

Des indicateurs de l'état de conservation de certains éléments déterminés qui font l'objet de suivis pourraient également être disponibles dans cet espace public. L'objectif à terme serait de disposer d'indicateurs sur l'état de la biodiversité à l'échelle du massif.

- L'espace privée de la plateforme devra être accessible uniquement aux gestionnaires des espaces naturels membre du réseau. Dans cet espace les gestionnaires doivent pouvoir identifier leurs homologues Pyrénéens intervenant sur des espèces, des habitats ou des problématiques de gestion similaires et doivent pouvoir interagir directement avec eux (forum/tchat). En plus des informations accessibles dans l'espace public il pourrait y avoir des informations plus détaillées comme : l'accès à toutes les données cartographiques concernant un site donné, les habitats et les espèces, les pratiques de gestion, les méthodes de suivi et les indicateurs, les menaces, les mécanismes déployés pour financer les différentes actions développées dans les EN (LIFE+, subventions publiques, fonds privées...), les fiches de chaque expérience et les résultats obtenus dans le cadre des différentes actions du projet POCTEFA « GREEN » mais aussi d'autres projets pouvant alimenter le réseau en connaissance et expériences.

Une importance particulière sera apportée à l'interopérabilité de la plate-forme développée dans GREEN avec des outils de gestion et de recueil de données déjà existants.

Livrable

Actes des séminaires / plate-forme

4	PROTEGER ET AMELIORER LA QUALITE DES ECOSYSTEMES FORESTIERS PYRENEENS
Partenaire responsable de l'action	ONF
Description succincte et objective de l'action	
<p>Couvrant plus de la moitié de la superficie des Pyrénées (59%), la forêt du Massif est un véritable réservoir de biodiversité.</p> <p>La forte variété d'écosystèmes boisés accueille de nombreuses espèces animales et végétales, mais également des champignons, des lichens ou encore des micro-organismes (bactéries du sol...). Au sein des massifs forestiers, sont parfois présents d'autres types de milieux (zones humides ou milieux aquatiques, falaises, éboulis, landes...), favorables à la présence d'espèces particulières, augmentant d'autant la diversité globale du massif.</p> <p>Les forêts jouent ainsi un rôle environnemental important en apportant à la société de nombreux services écosystémiques.</p> <p>Ainsi, pour contribuer au développement durable du massif, les forêts pyrénéennes doivent pouvoir répondre durablement aux besoins exprimés par l'ensemble des usagers, qu'ils soient d'ordre économique, social ou environnemental. Pour ce faire, la gestion forestière doit intégrer tous les aspects de la multifonctionnalité et rechercher localement, dans l'intérêt général et à long terme, le meilleur équilibre entre ces différentes fonctions.</p> <p>La présente action ambitionne ainsi de contribuer à l'émergence de stratégies transfrontalières visant à améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des milieux forestiers des espaces naturels et à expérimenter des solutions communes.</p> <p>Pour ce faire, nous souhaitons renforcer la capacité des gestionnaires intervenants sur les espaces naturels des Pyrénées à agir pour la biodiversité en améliorant la connaissance des pratiques forestières à l'échelle du massif et en menant des actions pilotes sur deux thèmes considérés comme prioritaires (maturité biologique de peuplements forestiers et pression des ongulés).</p> <p>Partant de cet objectif, les partenaires mettrons en œuvre 3 sous actions visant à :</p> <p>A/ Échanger sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière en identifiant les acteurs (décideurs, gestionnaires, propriétaires ...), les techniques et les mécanismes de mise en place, à analyser les différentes modalités de diagnostic, de mise en œuvre et de suivi dans le but de partager les connaissances et les techniques et enfin à améliorer les processus de chacun, rechercher des points de convergence et définir les meilleures pratiques.</p> <p>B/ Sans préjuger des enjeux qui seront identifiés dans la sous-action présentée ci-avant, les échanges entre partenaires qui ont eu lieu lors de la phase de montage du projet GREEN ont d'ores et déjà permis de mettre en évidence (via la constitution d'une première base de donnée générale) qu'il était nécessaire d'appuyer l'émergence d'un réseau pyrénéen de la biodiversité forestière en ciblant, dans un premier temps et comme support opérationnel, le maintien d'arbres (disséminés ou en îlot) favorables à la biodiversité (arbres morts, sénescents ou vieillissants).</p> <p>C/ Enfin, pour mieux intégrer la problématique des dégâts dus au gibier et les relations entre biodiversité forestière et pression cynégétique les partenaires recenseront les différentes méthodes de diagnostic, de prévention ou de protection et testeront sur des sites pilotes certaines de ces techniques de protection.</p>	

Activités et livrables

**Identification et appropriation des différents types de
GESTION FORESTIERE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE**

OBJECTIFS :

La présente activité vise à :

- Echanger sur la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière en identifiant les acteurs (décideurs, gestionnaires, ...), les lacunes en termes de connaissance (quels objectifs de biodiversité sont recherchés ? quels indicateurs sont nécessaires pour évaluer l'état de conservation ? quelles sources de données existent et comment les compléter ?), les répercussions des techniques et des mécanismes mis en place, les mesures compensatoires, etc.
- Analyser les différents Modèles de Gestion Forestière : modalités de diagnostic, de mise en œuvre et de suivi dans le but de partager les connaissances et les techniques et détecter les meilleures pratiques extrapolables à l'échelle du Massif.
- Améliorer les processus de chacun et rechercher des points de convergence.

SOUS-ACTIONS / PHASES

Pour ce faire, les partenaires investis dans la mise en œuvre de la présente activité réaliseront les sous-tâches suivantes :

- Recensement des enjeux et des différentes méthodes et outils de gestion forestière en faveur de la biodiversité via l'organisation d'un séminaire de travail :

Définition du contenu du séminaire (objectifs, programme, interventions, invités, etc.) entre les partenaires coordinateurs de l'action avec le soutien des partenaires investis dans la mise en œuvre de l'action.

Durant le séminaire :

- Mise à jour des questions auxquelles le réseau entend répondre et réflexions sur les indicateurs que nous voulons produire.
- Chaque espace naturel/gestionnaire présentera les objectifs et les enjeux liés à la biodiversité forestière de leurs territoires, les actions qui sont menées, les outils qui sont déployés et les sources de financement mobilisées.
- Des experts (organismes scientifiques ou technologiques, centres de recherche et universités externes au partenariat GREEN) fourniront des éléments de cadrage et d'analyse pour une évaluation commune des pratiques et des méthodes et pour la définition de points de convergence (indicateurs structurels et fonctionnels, « coût - bénéfice »).
- Des groupes de travail structureront la réflexion et organiseront la capitalisation en proposant une sélection d'informations nécessaires à la définition d'une « fiche type ». Ces fiches auront pour objectif de formaliser et de diffuser l'identification des enjeux et des différentes méthodes et outils de gestion forestière en faveur de la biodiversité présent et mis en pratique sur els différents territoires du projet.

Activité 4.1

Activité 4.2	<ul style="list-style-type: none"> □ Définition d'un modèle de fiches à remplir par chaque EN investis dans l'action Les structures pilotes de l'action formaliseront un modèle de fiche qu'ils adresseront aux espace naturel/gestionnaire investis dans l'action. □ Renseignement des fiches et mise en ligne sur plate-forme GREEN Les espace naturel/gestionnaire investis dans l'action renseigneront les fiches et les adresseront au coordinateur pour leur mise en ligne sur la plate-forme développée dans l'action 3. □ Analyse des fiches et identification des enjeux et méthodes appliquées Les structures pilotes de l'action analyseront les fiches et identifieront des enjeux et des modèles de gestion forestière spécifiquement appliquées à l'objectif d'amélioration de la biodiversité. Les analyses effectuées seront ensuite communiquées aux espaces naturel/gestionnaire investis dans l'action afin de préparer les journées d'échange terrain. □ Organisation de 4 journées d'échange terrain (2 en France et 2 en Espagne en fonction des différents contextes ou thématiques identifiés) sur les différentes méthodes de gestion identifiées et leurs modalités de mise en œuvre □ Réalisation des fiches de retours d'expérience et d'une synthèse Les structures pilotes de l'action réaliseront des fiches de retour d'expérience sur la base de ces journées terrain et réaliseront une synthèse qui sera soumise à la relecture/validation des espaces naturel/gestionnaire investis dans l'action. Cette synthèse reflétera les principaux modèles de gestion forestière favorable à la biodiversité applicables aux Pyrénées, les meilleures pratiques pour leur mise en œuvre, ainsi que les indicateurs de suivi qui devraient être considérés pour établir une valeur correcte de l'état de conservation des forêts du Massif. 	
	Livable	Jeux de fiches descriptives des méthodes et outils de gestion forestière en faveur de la biodiversité mis en pratique sur les Espaces Naturels des Pyrénées
Améliorer la préservation de la biodiversité forestière, en augmentant la MATURE BILOGIQUE dans des peuplements forestiers		
<p><u>OBJECTIFS</u> Sans préjuger des enjeux qui seront identifiés dans l'activité 4.1, les échanges entre partenaires qui ont eu lieu lors de la phase de montage du projet GREEN ont d'ores et déjà permis de mettre en évidence qu'il était nécessaire d'appuyer l'émergence d'un réseau pyrénéen de la biodiversité forestière en ciblant, dans un premier temps et comme support opérationnel, le maintien d'arbres (disséminés ou en îlot) favorables à la biodiversité (arbres morts, sénescents ou vieillissants)</p> <p>A partir des résultats de l'activité 4.1, qui constitue la première étape des échanges et de l'évaluation des connaissances portant sur les pratiques de conservation de la biodiversité des forêts, cette sous-action se centre spécifiquement sur la mise au point, de façon plus approfondie, de lignes directrices de gestion liées à l'amélioration des composantes structurelles et fonctionnelles des habitats forestiers. Elle prévoit de tester et de mettre en</p>		

œuvre des actions pilotes spécifiques à la réalisation de cet objectif.

SOUS-ACTIONS / PHASES

Pour ce faire, les partenaires investis dans la mise en œuvre de la présente activité réaliseront les sous-tâches suivantes :

- Réalisation d'un état des lieux sur la mise en place des trames de vieux bois et autres moyens de soutien de la biodiversité forestière liée à la maturation biologique d'arbres et peuplements (y compris forêts anciennes).
- Identification des modalités de mise œuvre et des zones concernées sur les Pyrénées (notamment celles engagées dans un processus de gestion forestière).

- *Elaboration d'un référentiel permettant de définir les dispositifs de soutien de la biodiversité forestière liée à la maturation biologique d'arbres et peuplements (de quoi parlons-nous ? à partir de quand pouvons-nous considérer que nous sommes en présence d'une trame de vieux bois, d'un îlot de sénescence ? quels sont les critères de hiérarchisation de l'intérêt intrinsèque des arbres eux-mêmes ou de leur spatialisation ? etc.).*

Les acteurs de la recherche seront associés à la définition de ce référentiel.

- *Détermination et sélection des informations nécessaires à la localisation des dispositifs actuels liés à la maturation biologique d'arbres et peuplements favorables à la biodiversité, compilation des données et travail SIG pour l'élaboration d'une carte.*
- *Elaboration d'un rapport de synthèse (incluant la comparaison des différentes modalités techniques et opérationnelles) et conduisant à la sélection de secteurs démonstratifs ou pilotes aux vues de divers critères pédagogiques, scientifiques, pratiques...*
- Mise en œuvre des modalités techniques et opérationnelles de soutien à la biodiversité forestière par la maturation biologique d'arbres et de peuplements forestiers
 - *Définition d'un protocole commun de diagnostic défini sur la base du référentiel précédemment élaboré (ce diagnostic permettra de caractériser les sites pilotes qui feront l'objet d'actions d'amélioration) et du protocole d'évaluation visant à identifier les modalités de suivi dans le temps (financements potentiels, partenaires, périodicité, etc.).*
 - *Réalisation du diagnostic sur chacun des secteurs et identification des modalités de prise en compte de la maturité biologique à mettre en place au regard du référentiel précédemment élaboré.*
 - *Opérations forestières (désignation d'arbres ou/et îlots de vieillissement ou de sénescence, soit fictives dans le cadre de formations ou d'exercices de marteloscope, soit réelles dans le cadre de révision d'aménagement ou plan de coupe, sylviculture spécifique, etc.)*
 - *Mise en place du suivi de l'impact des opérations forestières sur les objectifs de*

	<p><i>l'action (augmentation de la maturité forestière), sur la base des indicateurs relevé dans le protocole d'évaluation.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> □ Communication et appropriation par les acteurs locaux/propriétaires <ul style="list-style-type: none"> □ <i>Organisation d'une journée d'échange et de présentation des résultats sur un des secteurs sélectionné</i> □ <i>Réalisation de panneaux explicatifs communs à implanter à proximité des zones traitées et d'un document d'information</i> □ <i>Travail spécifique a destination des propriétaires/gestionnaires pour concrétiser leur engagement dans le long terme</i> □ <i>Feuille de divulgation des types d'actions mises en œuvre et justification</i> □ <i>Formation des gestionnaires</i> □ <i>Réalisation d'un rapport de l'action 4.2</i> 	
	Livrable	Référentiel / Carte / Sites / Cahier des charges / Protocole / Diagnostic des sites / Inventaire état O du protocole d'évaluation / Fiche de justification de mise en œuvre de telle ou telle modalités techniques et opérationnelles / Rapport
Activité 4.3	Améliorer la préservation de la biodiversité forestière et des milieux associés face aux PRESSIONS DES ONGULES	
	<p>Sur le territoire transfrontalier se sont développées des populations d'ongulés sauvages (cerf, chevreuil, sanglier, isard, mouflon et bientôt bouquetin) au grès de l'exploitation cynégétique, des accidents climatiques et des problèmes sanitaires.</p> <p>Ces espèces contribuent à la richesse biologique mais l'exploitation durable de ces ressources cynégétiques ne doit pas se faire ni aux dépends des autres activités présentes sur ce territoire et notamment la sylviculture, ni au dépends de la biodiversité. En effet, la grande faune sauvage fait partie intégrante de l'écosystème forestier et doit à ce titre être prise en compte dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle conciliant les différentes fonctions de la forêt. Les chasseurs contribuent à la gestion équilibrée des écosystèmes par leur action sur les populations de cervidés. Pour le forestier, « le développement durable des forêts implique un équilibre sylvo-cynégétique harmonieux permettant la régénération des peuplements forestiers dans des conditions économiques satisfaisantes pour le propriétaire ».</p> <p>Les cervidés (cerf et chevreuil) sont présents sur quasiment l'ensemble de la chaîne pyrénéenne et fréquentent de nombreux types d'habitats mais la forêt reste un de leurs habitats privilégiés grâce à sa fonction de refuge. D'est en ouest et du nord au sud, la présence du Cerf élaphe et du chevreuil n'est pas en densité égale. Des noyaux de populations plus ou moins importants sont présents le long de la chaîne entrecoupés de zones d'étendues variables avec des densités faibles à nulles.</p> <p>Les travaux existants soulignent un impact fort des cervidés sur les trajectoires des</p>	

communautés végétales et sur la biodiversité au travers de réseaux complexes d'interactions (Coqblin et Martin, 2004 ; Cote et al. 2004). Les cervidés consomment de façon sélective et répétée la végétation du sous-bois jusqu'à la hauteur d'abrouissement, ils limitent la croissance des espèces herbacées et ligneuses et peuvent entrer en compétition pour la nourriture avec des espèces patrimoniales comme le grand tétras, la gélinotte ou d'autres herbivores invertébrés. Ils modifient structure et composition avec une tendance à simplifier et homogénéiser la stratification de la végétation, affectant l'habitat d'autres groupes ou communautés : insectes, oiseaux (diminution du nombre de sites potentiels de nidification et baisse de la protection visuelle), micromammifères...

Néanmoins, les grands ongulés sont aussi des vecteurs de biodiversité et peuvent favoriser les paysages ouverts. Cervidés (et sanglier) disséminent les graines d'espèces végétales accrochées à leur pelage, logées entre leurs sabots ou bien ingérées et relâchées par les fèces. En se baugeant dans des zones humides, ils peuvent transférer d'une mare à l'autre des quantités importantes de matière organique contenant des populations d'invertébrés aquatiques, voire des pontes de batraciens. Par ailleurs, le piétinement du sol et les zones grattées ou retournées, en réduisant la compétition dans le sous-étage, créent des sites favorables de colonisation et de germination d'espèces végétales (recrutement d'espèces pour la strate arborée), ils activent ainsi une banque de graines du sol en sommeil. Le bénéfice observé pour la flore peut être supérieur à l'effet de la compaction du sol, exception faite des milieux fragiles et humides comme les tourbières et des milieux fortement perturbés (coulées de passage et zones d'agraine régulier).

La capacité d'accueil de l'habitat forestier sur le plan biologique peut être définie comme le niveau de population que le milieu est capable de supporter. Elle est déterminée par les considérations biologiques et notamment par l'aptitude du milieu à satisfaire les besoins de la population. Cette dernière résulte principalement de la quantité, de la qualité, et de l'accessibilité des ressources alimentaires mais aussi de la valeur refuge ou protectrice des habitats.

Force est de constater que le niveau de population de cervidés en équilibre avec la capacité d'accueil de l'habitat forestier, peut avoir des conséquences socio-économiques sur la sylviculture et environnementales négatives en fonction de l'intensité et de la répétitivité des dégâts occasionnés et l'accroissement de l'arbre touché (abrouissements (consommation de jeunes pousses), frottis (frottement des bois de mâmes sur les tiges), écorçage (consommation d'écorce par le cerf)). La sensibilité varie suivant la nature des essences forestières, la sylviculture appliquée, le stade de développement des peuplements, les disponibilités alimentaires environnantes et les espèces animales présentes.

L'objectif de la présente activité est donc de mieux intégrer la problématique des dégâts dus au gibier et les relations entre biodiversité forestière et pression cynégétique en recensant les différentes méthodes de diagnostic, de prévention ou de protection et en testant certaines d'entre elles sur des sites localisés sur des secteurs à fort enjeu de biodiversité forestière.

Pour ce faire, il conviendra :

- d'organiser une journée d'échange sur la caractérisation du niveau de risque de déséquilibre sylvocynégétique et sur les méthodes de prévention et de protection.

Cette journée aura pour objectif de :

- *Présenter les différentes méthodes existantes de part et d'autre de la frontière pour analyser des risques de déséquilibres sylvo-cynégétique à l'échelle des Pyrénées.*

Afin de concilier des intérêts parfois divergents, il y a nécessité de réaliser en premier lieu un diagnostic partagé de l'équilibre sylvo-cynégétique. Cette analyse doit permettre d'aboutir à la désignation des secteurs les plus risqués sur lesquels seront étudiées des propositions d'actions communes et pertinentes

Le travail déjà réalisé à l'échelle des Pyrénées françaises en 2013 servira de base pour développer une approche transfrontalière de cette thématique. Ces travaux réalisés par l'Office National des Forêts et la Fédération des Chasseurs de Midi-Pyrénées ont conduit à l'élaboration d'un diagnostic partagé (français) du risque de déséquilibre dans la relation sylviculture et cervidés.

- *Partager les méthodes mise en œuvre sur les deux versants du Massif pour prévenir et protéger les forêts contre la pression des ongulés.*

Qu'il s'agisse d'enclos/exclos ou de dispositifs de génie écologique limitant l'accès des grands cervidés à certaines zones à enjeux forts de biodiversité, il convient de pouvoir identifier à l'échelle du Massif des Pyrénées les méthodes mises en pratiques sur les territoires et les retours d'expérience des gestionnaires sur celles-ci.

- S'en suivra un volet opérationnel expérimental qui consistera à mettre en place différentes mesures de protection et d'évaluer leur impact sur la forêt (et notamment sur la régénération).

Les tâches suivantes seront alors mises en œuvre :

- *Définition de critères de sélection de zones et sélection des zones*
- *Test de méthode(s) de caractérisation des interactions ongulés-forêt sur des zones d'espaces naturels des Pyrénées espagnoles et andorranes concernés par l'action (le versant français ayant déjà fait l'objet de cette caractérisation en 2013)*
- *Sur la base des conclusions issues lors de la journée d'échanges entre partenaires des mesures de protection appropriées pour chacune des zones sélectionnées (zone ayant soit déjà fait l'objet de caractérisation du risque côté français, soit ayant fait l'objet d'une caractérisation à l'étape précédente côté espagnol) seront choisies.*
- *Mise en œuvre de mesures de protection/prévention selon les contextes.*

Exemples de mesures de prévention pouvant être mises en œuvre : création d'obstacles naturels issus de coupes de bois autour de zones de régénération ou de zones ayant des enjeux de biodiversité forts afin d'empêcher l'accès aux grands

	<p><i>ongulés sauvages</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Définition d'un protocole d'évaluation de l'impact des mesures mises en œuvre</i> <p>□ Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Organisation d'une journée de présentation des résultats sur un des secteurs sélectionné et ayant fait l'objet d'une action de mise en protection</i> - <i>Réalisation d'un panneau explicatif commun à implanter à proximité des zones traitées</i> - <i>Réalisation d'un rapport de l'action 4.3</i>
Livable	<p>Synthèse/ référentiel sur les différentes approches, méthodes et outils existants pour limiter la pression des ongulés sauvages et domestiques sur la biodiversité en milieu forestier des espaces naturels concernés par l'action (« points forts »/ « points faibles » en fonction des contextes locaux par exemple) / Zone sélectionnées / Diagnostic de l'état de pression des ongulés sur la forêt sur sites / Rapport de mise en œuvre sur les sites (incluant la justification de mise en œuvre de telle ou telle modalités techniques et opérationnelles) / Protocole d'évaluation et évaluation des sites « traités »</p>

5	PROTEGER ET AMELIORER LA QUALITE DES ECOSYSTEMES AGRICOLES PYRENEENS
Partenaire responsable de l'action	PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
Description succincte et objective de l'action	
<p>Les espaces naturels du massif pyrénéen comptent d'importantes surfaces de milieux dits « ouverts » ou « semi-ouverts », de type estives, prairies, landes... dans des conditions stationnelles variées (altitude, pente, exposition, nature des sols...).</p> <p>Les évolutions du monde agricole et pastoral ont conduit à une diminution ou une modification de la pression anthropique sur la majorité des espaces pentus, éloignés ou difficiles d'accès.</p> <p>La déprise agricole sur ces espaces agro-pastoraux engendre des dynamiques d'embroussaillage progressives : les pelouses d'altitude et les prairies les moins accessibles et les moins facilement mécanisables cèdent progressivement la place aux landes plus ou moins denses. Les cortèges faunistiques et floristiques spécifiques à ces milieux ouverts régressent pouvant se traduire par une diminution de la biodiversité.</p> <p>Certaines zones, plus accessibles ou plus productives, sont au contraire utilisées de façon plus intensive, avec une modification de la flore correspondante et/ou l'apparition d'impacts non désirés sur les habitats (compactage du sol, érosion, etc.)</p> <p>En conséquence, une évolution des équilibres est en train de s'opérer. Il convient de mieux la maîtriser, sous peine d'observer une réduction progressive de la biodiversité sur certains de ces espaces.</p> <p>Les aspects économiques de l'élevage et du pastoralisme représentent un enjeu majeur pour le maintien de cette biodiversité, dans la mesure où ils conditionnent l'utilisation de l'espace et les usages qui y sont associés.</p> <p>Aussi, la présente action vise à favoriser la biodiversité au sens global par le maintien d'un certain niveau de mosaïque entre habitats de landes et habitats de prairies/estives.</p> <p>Pour ce faire les partenaires chercheront à stimuler la recherche et le maintien des équilibres entre habitats de landes et habitats de prairies/estives en travaillant à la fois sur les aspects économiques et écologiques.</p> <p>Partant de cet objectif, les partenaires mettront en œuvre 3 sous actions visant à :</p> <p>A/ Echanger les expériences des ENP autour de la restauration de milieux ouverts et sur le niveau de mosaïque à privilégier pour favoriser une biodiversité optimum et optimiser la mise en œuvre de chantiers pilotes de restauration de la mosaïque d'habitats agricoles.</p> <p>B/ Restaurer des habitats pour la préservation de la biodiversité, dans des sites « pilotes » : maintenir une mosaïque d'habitats (landes des zones intermédiaires, pelouses sèches et pelouses acidophiles alpines et subalpines) dans les espaces naturels protégés.</p> <p>C/ Soutenir les activités agro-pastorales nécessaires au maintien de la mosaïque par la valorisation des productions locales associées.</p>	

Activités et livrables

Identification et appropriation des différents types de
GESTION DES MILIEUX AGRICOLES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

Activité 5.1

OBJECTIF :

- Echanger les expériences des ENP autour de la restauration de milieux ouverts et sur le niveau de mosaïque à privilégier (landes des zones intermédiaires, pelouses sèches et pelouses acidophiles alpines et subalpines) pour favoriser une biodiversité optimum dans le contexte pyrénéen
- Analyser les différentes approches et pratiques de chacun, dans leurs différentes dimensions (diagnostic, définition des enjeux, modes opératoires, suivi et évaluation...) dans le but de partager les retours d'expérience et de faire progresser les connaissances et les techniques
- Identifier les points d'amélioration, à titre individuel pour chacun des gestionnaires et à titre collectif pour le réseau, améliorer les processus de chacun et rechercher les synergies possibles
- Réaliser un observatoire des pratiques, à entrées multiples : habitats, espèces, connectivités, usages et enjeux économiques...

SOUS-ACTIONS / PHASES

- Organisation d'un séminaire d'échanges d'expériences ouvert aux scientifiques et aux gestionnaires sur les aspects suivants :
 - la notion d'équilibre (quel stade privilégier, en fonction des usages en place et des enjeux économiques, pour favoriser durablement la conservation d'une biodiversité optimale, à moindre coût pour le gestionnaire ?).
 - approche comparative des avantages et inconvénients des outils de gestion de la mosaïque lande/pelouse/prairies utilisés et testés dans les différents espaces naturels (usages du feu, entretien mécanique, gestion et organisation du pâturage... préférentiellement avec des races locales et des systèmes agropastoraux différents).
 - analyse économiques comparative des outils afin de cibler l'(les) outil(s) de gestion le(s) plus adapté(s) impliquant les acteurs du milieu agro pastoral.

En amont du séminaire : définition du contenu du séminaire (objectifs, programme, intervention, invités, etc.) entre les partenaires pilotes de l'action et les partenaires intéressés.

Séquençage et organisation du séminaire :

- chaque espace naturel/gestionnaire investi dans l'action présentera son territoire, ses enjeux en terme de biodiversité appliqués aux milieux ouverts et semi-ouverts, les actions qu'il mène et les outils qu'il met en œuvre
- des « experts » (organismes scientifiques ou technologiques, centres de recherche, universités...) apporteront des mises en perspectives, éléments de cadrage, analyses, pour l'évaluation commune des pratiques et des méthodes et la définition des points de convergence (notion « d'équilibre », rapports « coûts-avantages », pratiques agropastorales...).

Activité 5.2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ chaque espace naturel/gestionnaire investi dans l'action présentera les sites sur lesquels il souhaite travailler en 5.2 (chaque ENP pourra proposer plusieurs sites), les données disponibles, les principales études réalisées sur ces sites, les enjeux identifiés, l'approche qu'il y fait de la notion « biodiversité optimale » et ses limites actuelles ▪ des groupes de travail structureront la réflexion et organiseront la capitalisation <ul style="list-style-type: none"> □ Synthèse des travaux du séminaire et des décisions, capitalisation des retours d'expérience sur les différents outils utilisés et leurs résultats sur différents habitats (mosaïques de landes avec zones intermédiaires, pelouses sèches et pelouses acidiphiles alpines et subalpines). <ul style="list-style-type: none"> - la structure pilote de l'action réalisera et diffusera la synthèse des travaux du séminaire, intégrant la capitalisation - la production sera intégrée dans la plateforme commune du projet GREEN □ Réalisation d'un état des lieux (compilation) des données disponibles (dans le champ des critères définis lors du séminaire) sur les sites proposés <ul style="list-style-type: none"> - Enquête auprès des partenaires concernés pour faire remonter les données disponibles - Structuration et réalisation d'une base de données constituée des champs retenus dans le cadre du séminaire et des réflexions concernant l'observatoire - Recueil des données disponibles sur les sites proposés lors du séminaire de lancement (études des partenaires et/ou de laboratoires de recherche) et envoi à l'organisme en charge de l'administration de la BDD pour intégration - Traitement en vue de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Initier la construction des indicateurs prévus au 5.2 ▪ Orienter la définition et la programmation des travaux de restauration prévus au 5.2 	
	Livrable	Actes et décisions du séminaire Base de données commune Préparation du jeu d'indicateurs (à finaliser en 5.2) Stratégie coordonnée d'intervention, à appliquer sur les sites sélectionnés en 5.2
Favoriser la biodiversité en milieu ouvert et semi-ouvert par le MAINTIEN D'UNE MOSAÏQUE D'HABITATS		
<p><u>OBJECTIF :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Restaurer des habitats pour la préservation de la biodiversité : maintien d'une mosaïque d'habitats (landes des zones intermédiaires, pelouses sèches et pelouses acidophiles alpines et subalpines) dans les espaces naturels. - Optimiser les modalités d'organisation de chantiers pilotes de restauration de la mosaïque d'habitats ouverts au moyen d'outils partagés (grille de caractérisation, indicateurs...) - Appliquer de manière expérimentale les outils (phase de test) sur les habitats de sites pilotes - Evaluer la mise en œuvre des outils et leur applicabilité, capitaliser et diffuser les expériences 		

SOUS-ACTIONS / PHASES

- Définition d'une grille de caractérisation permettant d'identifier les sites agropastoraux prioritaires qui nécessitent des actions de restauration (au vu de critères scientifiques, à dire d'experts, de la capacité d'animation locale avec les acteurs agricoles et agropastoraux, les gestionnaires éventuels (ex. animateurs Natura 2000, le cas échéant) sur des partenariats, de la disponibilité du foncier etc.). Les sites et les interventions associées devront avoir un caractère démonstratif suffisant au regard de l'enveloppe financière disponible pour les travaux (souci d'optimisation de l'utilisation des crédits).
 - la structure pilote de l'action établira le projet de grille, en lien avec les partenaires intéressés : diffusion du projet, organisation de la séquence de travail commune, collectage des contributions, stabilisation de la rédaction
 - Réalisation d'une séquence de travail commune dans un territoire partenaire (2 journées) sur la grille et sur la liste d'indicateurs
- Définition des indicateurs de suivi de l'impact des actions de restauration des habitats
 - la structure pilote de l'action établira le projet de liste d'indicateurs, en lien avec les partenaires intéressés : diffusion du projet, collectage des contributions, stabilisation de la rédaction finale
 - Réalisation d'une séquence de travail commune dans un territoire partenaire (2 journées) sur la grille et sur la liste d'indicateurs
- Définition d'un modèle de fiches-bilan à remplir par chaque ENP concerné par un ou plusieurs sites à restaurer
 - la structure pilote de l'action formalisera un modèle de fiche qu'elle adressera aux espace naturel/gestionnaire investis dans l'action
- Sélection des sites à traiter, en application de la grille et des indicateurs. Le choix des sites sera également réalisé par chaque partenaire en lien avec ses interlocuteurs dans un souci de complémentarité et de non-superposition avec les autres dispositifs (ex. PNA, Contrats de Restauration de la Biodiversité) et financements (ex. FEADER) éventuellement susceptibles de s'appliquer à ces sites aux divers titres, dans des objectifs d'optimisation, de transparence et de recherche d'effets synergiques entre dispositifs et/ou financements.
- Préparation de la phase de restauration (mobilisation des acteurs locaux, élaboration du diagnostic avant travaux, définition des objectifs, programmation des travaux, élaboration des modalités de gestion, de suivi et d'évaluation). Les financements mobilisés au titre du Poctefa GREEN seront utilisés en maîtrise propre des partenaires GREEN et de prestataires missionnés par eux (ex. entreprises de génie écologique) pour la réalisation et/ou le suivi des chantiers.
- Travaux de restauration sur les sites identifiés. Il s'agira ici de réaliser en maîtrise d'ouvrage et en maîtrise d'œuvre des travaux de restauration de continuité écologiques et/ou de mosaïques d'habitat sur les sites identifiés comme prioritaires : ex. coupe ou arrachage de ligneux, débroussaillage, fauche dirigée, mise en défens...

	<p>Dans la phase de constitution du projet GREEN, les partenaires ont fait remonter, dans une base de données simplifiée, les habitats à enjeux prioritaires sur chacun de leurs territoires, parmi lesquels les pelouses alpines et subalpines, les prairies mésophiles, les prairies humides et mégaphorbiaies, les landes et fruticées, les steppes et prairies calcaires sèches et les prairies siliceuses sèches... qui peuvent présenter des signes de colonisation par des ligneux bas (aubépine, buis, etc), par les arbres, les fougères, genêts, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> □ Suivi des impacts des actions réalisées sur les objectifs de conservation du projet (année 3) □ Capitalisation, communication <ul style="list-style-type: none"> - les ENP investis dans l'action rempliront les fiches-bilan et les mettront en ligne sur la plate-forme développée dans le GT3 - Organisation d'une journée d'échange et de présentation des résultats sur un des secteurs sélectionnés 		
	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="245 842 531 1176">Livrable</td> <td data-bbox="531 842 1442 1176"> <ul style="list-style-type: none"> → Analyse commune des résultats au regard des retours d'expérience initiaux → Réalisation d'un rapport de l'action 5.2 → Conduite et livraison des travaux → Sites sélectionnés, synthèse des réunions d'animation locale, fiches de diagnostics, définition de la méthode d'évaluation → cartographie SIG des sites (état initial), et insertion dans la base de données → Fiche-bilan type de la phase restauration → Indicateurs partagés Grille de caractérisation partagée </td> </tr> </table>	Livrable	<ul style="list-style-type: none"> → Analyse commune des résultats au regard des retours d'expérience initiaux → Réalisation d'un rapport de l'action 5.2 → Conduite et livraison des travaux → Sites sélectionnés, synthèse des réunions d'animation locale, fiches de diagnostics, définition de la méthode d'évaluation → cartographie SIG des sites (état initial), et insertion dans la base de données → Fiche-bilan type de la phase restauration → Indicateurs partagés Grille de caractérisation partagée
Livrable	<ul style="list-style-type: none"> → Analyse commune des résultats au regard des retours d'expérience initiaux → Réalisation d'un rapport de l'action 5.2 → Conduite et livraison des travaux → Sites sélectionnés, synthèse des réunions d'animation locale, fiches de diagnostics, définition de la méthode d'évaluation → cartographie SIG des sites (état initial), et insertion dans la base de données → Fiche-bilan type de la phase restauration → Indicateurs partagés Grille de caractérisation partagée 		
Activité 5.3	<p>Soutenir l'activité d'élevage extensif qui favorise le maintien d'une biodiversité spécifique des milieux ouverts</p>		
	<p><u>OBJECTIF :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les pratiques vertueuses des activités agro-pastorales nécessaires au maintien d'une biodiversité spécifique des milieux ouverts. - Sensibiliser, structurer et valoriser ces activités agropastorales par le biais des productions locales qui y sont associées. <p><u>SOUS-ACTIONS / PHASES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> □ Organisation d'une réunion d'interconnaissance permettant d'échanger sur les expériences en matière de valorisation des produits sur chacun des ENP impliqués, d'identifier les points de partage et de collaboration à structurer, définition d'un « cahier des charges » commun des produits, des indicateurs de suivi et d'évaluation des impacts de l'opération... □ Développement des échanges d'expériences entre les producteurs des différents ENP, à travers notamment l'organisation de voyages d'étude, en vue de prendre connaissance et partager les idées et organisations innovantes en matière de valorisation des liens entre productions locales et maintien de la biodiversité, de structuration de filières et de promotion de ces productions... 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des éleveurs et producteurs/apiculteurs intéressés dans chacun des ENP - Organisation de voyages d'étude, en directions des acteurs économiques, sur les différents ENP : organisation d'un voyage d'étude en 2017 (printemps) et 2018. □ Organiser un concours « agro écologique » transfrontalier (de type "prairies fleuries", "plantes messicoles", etc.) incluant des parcours et des estives facilement accessibles pour le jury sur l'ensemble du Massif (sur les espaces naturels candidats). Celui-ci prolongera et prendra le relais des opérations engagées et s'y substituera à compter de 2017. □ Dans chacun des ENP, création de produits locaux valorisant les pratiques agro écologiques des activités agro-pastorales en développant les partenariats entre producteurs/apiculteurs et éleveurs. Mise en place d'une communication spécifique (étiquettes produits, plaquettes explicatives, outils de vulgarisation pour le grand public, reportages photos, livrets recettes valorisant les produits) valorisant ces produits. <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des protocoles de partenariat éleveurs/producteurs/apiculteurs dans chacun des ENP - Elaboration des outils spécifiques de promotion des produits - Reconduction de l'opération en 2018 □ Organisation d'ateliers de sensibilisation et rencontres d'échange en direction des autres éleveurs, producteurs et acteurs divers des ENP. <ul style="list-style-type: none"> - Définition et organisation d'un atelier par an dans chacun des ENP. □ Organisation ou participation à des événements permettant de promouvoir ou d'appuyer la promotion des produits issus des ENP. <ul style="list-style-type: none"> - Création d'évènements ou d'échanges transfrontaliers □ Capitalisation, communication <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'un séminaire d'échange et de présentation des résultats, dans un des ENP
<p>Livrable</p>	<p>Concours « agro écologiques » transfrontaliers : organisation d'un concours « prairies fleuries- messicoles » en 2017 et 2018. Bilan des voyages d'étude. Indicateurs partagés. Cahier des charges commun. Compte-rendu de la réunion. Création de produits innovants (ex : sirops, gelée ou miels de prairies fleuries) issus de partenariats entre producteurs et éleveurs : Elaboration des premiers produits à partir du printemps 2017. Renouvellement de l'opération en 2018. Diffusion de la démarche auprès de nouveaux professionnels. Diffusion des produits dans les différents espaces naturels et les zones périphériques Evaluation au regard des indicateurs pré-établis Rédaction d'un rapport de l'action 5.3</p>

6	PROTEGER ET AMELIORER LA QUALITE DES ECOSYSTEMES LACUSTRES ET TOURBEUX DES PYRENEES
Partenaire responsable de l'action	PARC NATIONAL DES PYRENEES
Description succincte et objective de l'action	
<p>Les zones humides et les milieux aquatiques sont des écosystèmes très particuliers à l'interface entre la terre et l'eau. Ils sont porteurs de nombreuses fonctions et de très forts enjeux.</p> <p>- <u>Enjeu de connaissance et de conservation de la biodiversité</u> :</p> <p>les milieux humides et aquatiques (tourbières, lacs, marais, ceintures lacustres,...) hébergent une biodiversité riche et remarquable composée notamment d'amphibiens, d'insectes, de végétaux amphibies ou aquatiques, incapable de vivre en dehors des conditions si particulières offertes par ces milieux. Cette biodiversité spécifique est cependant mal connue en raison des difficultés liées aux travaux en milieux aquatiques qui plus est en montagne. De fait, la répartition et la fréquence des espèces doivent être approfondies de manière à ce que des programmes de conservation et/ou de gestion puissent être envisagés sur la base d'une connaissance plus exhaustive et partagée.</p> <p>- <u>Enjeu liés aux activités humaines</u> :</p> <p>les lacs et étangs de montagne sont des milieux particulièrement recherchés et fréquentés pour diverses activités touristiques et de loisirs. Ils représentent en effet bien souvent l'objectif d'une randonnée et sont particulièrement appréciés par les pêcheurs. L'activité halieutique est effectivement très présente sur la chaîne pyrénéenne. Les lacs et étangs de montagne, pour la plupart apiscicole à l'origine ont fait l'objet d'introductions de poissons (salmonidés, vairon) depuis le début du XXe, qui n'ont pas été sans conséquence sur le fonctionnement et la richesse de ces écosystèmes. Les lacs et étangs de montagne peuvent également être le siège d'activités industrielles comme l'hydroélectricité. Ils subissent alors l'impact direct ou indirect des barrages et des retenues. L'impact de ces activités sur les lacs et étangs est encore méconnu même si des études tendent à montrer le caractère préjudiciable de certaines pratiques.</p> <p>- <u>Enjeux scientifiques et culturels</u> :</p> <p>les zones humides en général et les lacs et les étangs de montagne en particulier représentent des laboratoires à ciel ouvert pour étudier via les sédiments lacustres et l'eau le passé des sociétés humaines et comprendre les changements en cours pour le futur. L'étude de la composition des sédiments accumulés au fil des siècles dans ces milieux lacustres permet de retracer l'histoire de l'occupation humaine sur le bassin versant et dans les vallées. Ces milieux sont en connexion directe avec nos modes de vie en enregistrant les variations de l'environnement : défrichement et feux, pollutions ponctuelle ou diffuse, paléoclimat, Ils constituent également des laboratoires pour enregistrer et étudier les phénomènes actuels comme les changements globaux et notamment le changement climatique contemporain. Les lacs et étangs de montagnes sont des milieux privilégiés pour constituer par exemple un réseau de suivi standardisé du changement climatique à l'échelle de la chaîne pyrénéenne. Ce réseau de suivi peut se construire autour de mesures biotiques (chlorophylle, macro-invertébrés, diatomées,...) et abiotiques (paramètres physico-chimiques classique : pH, t°, oxygène dissout,) et ainsi constituer un réseau de référence du suivi des changements globaux en lien avec la biodiversité.</p>	

L'action 6 ambitionne donc :

- d'améliorer la connaissance et la conservation des lacs et étangs du massif pyrénéen
- de constituer un réseau d'observation des impacts du changement global sur la biodiversité des lacs et étangs du massif pyrénéen
- de transmettre les connaissances et valoriser ce patrimoine exceptionnel
- de conserver et restaurer des milieux tourbeux et para-tourbeux

Activités et livrables

Améliorer la connaissance et la conservation des LACS ET ETANGS du massif pyrénéen

OBJECTIFS :

- Constituer un réseau pyrénéen pour le suivi des changements globaux et la conservation de la biodiversité des lacs et étangs de montagne
- Améliorer la connaissance de ces milieux et mener des programmes de conservation et gestion concertés
- Communiquer et sensibiliser auprès des décideurs, des usagers et du grand public sur le patrimoine que représentent ces milieux et susciter l'intérêt de leur préservation

SOUS-ACTIONS / PHASES

Partage et échange concernant les éléments de biodiversité à prendre en compte dans le périmètre géographique de l'action

Activité 6.1

- Séminaire technique de lancement de l'action
 - En amont du séminaire: définition du contenu du séminaire (objectifs, programme, interventions, invités, etc.) entre les partenaires pilotes de l'action avec l'appui des partenaires intéressés.
 - 1er temps du séminaire : définition en commun des objectifs et des priorités de l'action (outil de connaissance, d'aide à la décision, d'évaluation, de communication,...)
 - Mise à jour des questions auxquelles le réseau souhaite répondre et réflexions sur le jeu d'indicateurs à produire
 - Echange sur les données (biotiques et abiotiques) à acquérir (soit directement dans le cadre du projet soit indirectement via d'autres projet, notamment le projet REPLIM dont les partenaires seront invités à participer à ce séminaire) dans le but de répondre aux questions et de concrétiser le réseau de suivi des lacs de montagne Pyrénéens
 - Elaboration d'une fiche d'enquête à destination des partenaires en vue de recueillir la connaissance déjà disponible (ce point sera coordonné avec le projet REPLIM et d'autres projets dont les sujets ou les préoccupations sont proches du projet GREEN) aux questions et

réflexions sur les premiers indicateurs à élaborer

- 2nd temps du séminaire : chaque espace élaborera une présentation de son territoire et des lacs et étangs présents dans son espace, les enjeux généraux et particuliers qu'il a déjà pu identifier sur ces écosystèmes
 - Chaque espace présentera les sites sur lesquels il souhaite travailler, les principales études réalisées ou en cours sur ces sites, les données mobilisables, les problématiques sur lesquelles il souhaite travailler
- État des lieux des données disponibles (dans le champ des critères définis lors du séminaire) sur les sites proposés
- Enquête auprès des partenaires concernés pour faire remonter les données disponibles et rédaction de fiches descriptives des données (contexte du recueil, financement, ...) qui seront intégrées dans la plateforme développée dans le cadre du GT 3. Mais aussi les expériences de gestion déjà réalisées.
 - Réalisation d'une base de données constituée des champs retenus dans le cadre du séminaire et des réflexions entre partenaires GREEN et REPLIM.
 - Recueil des données disponibles sur les sites proposés lors du séminaire de lancement (études des partenaires et/ou de laboratoires de recherche) et envoi à l'organisme en charge de l'administration de la BDD pour intégration
 - Traitement en vue de :
 - Initier la construction des indicateurs
 - Identifier les lacunes de connaissances (spatiales et thématiques) en vue du lancement d'une phase de terrain qui cherchera le cas échéant à acquérir les données spatiales et catégorielles nécessaires à la complétude du réseau

Acquisition de connaissances sur la biodiversité des lacs et étangs proposés dans le cadre du réseau

- Choix des groupes à étudier (végétation, insectes, mollusques, poissons, ...) partage et coordination des protocoles pour la phase d'inventaire
- Réalisation des inventaires complémentaires en fonction d'une hiérarchisation des sites proposés
- Intégration dans la base de données développée en GT3
- Réalisation de prises de vue esthétiques par les agents des partenaires intégrés à l'action (pour composer l'expo. photo)
- Hiérarchisation patrimoniale de la biodiversité observée mise à jour d'indicateurs d'état de conservation des lacs et étangs de montagne
- Elaboration de fiches décrivant les enjeux résultants de l'analyse des inventaires, listant les sites/espèces sur lesquels il est prioritaire d'engager des actions de gestion/conservation pour x sites
- Rédaction d'une stratégie commune pour gérer conserver et sensibiliser

Actions de gestion, conservation, restauration des lacs

A partir des éléments du séminaire où des enjeux particuliers auront été présentés par les ENP et

sur la base des analyses issues des inventaires de la phase, il s'agit de mettre en place des actions concertées de conservation voire de restauration de milieux et de populations d'espèces.

Exemple 1 : programme d'étude et de conservation de la subulaire aquatique en tant que plante amphibie représentative des berges des lacs oligotrophes de montagne (mesure des dynamiques interannuelles des populations émergées et immergées), dynamique dans le temps via des études palynologiques et sédimentologiques, études des paramètres impactant (marnage, température,...), renforcement de populations si besoin

Exemple 2 : retour par la gestion à un état apiscicole de certains lacs (à définir) et mesure de l'évolution de la biodiversité (état initial, gestion, suivi de la dynamique de certaines communautés). Sites tests à définir

- Réalisation d'une journée de travail commune au sujet des problématiques partagées
- Identification des acteurs concernés et réalisation d'un programme de travail commun

Communiquer les résultats au sein du réseau et des acteurs locaux, sensibiliser le grand public aux enjeux des lacs de montagne

- Concernant les partenaires du réseau et les acteurs du territoire communication via un séminaire de restitution à destination du réseau et des acteurs de la thématique (professionnels du tourisme, fédération de pêche, élus, ...)
- Restitution des travaux et résultats des activités
- Présentation des indicateurs
- Inauguration d'une exposition photographique élaborée à partir des clichés des membres du réseau
- Concernant le grand public :
- Organisation de conférences sur le thème des lacs de montagnes
- Mise en place d'une exposition photographique tournante au sein des ENP du réseau GREEN

Livrable

Actes et décisions du séminaire dont liste des sites de référence et objectifs / Base de données commune / Jeu d'indicateurs / Stratégie coordonnée d'acquisition de connaissance sur la base d'un état des lieux partagé / Liste de la biodiversité observée / Proposition de hiérarchisation patrimoniale de la biodiversité / Mise à jour d'enjeux et d'indicateurs partagés / Banque de photographies sur les lacs de montagne Pyrénéens
Actions de gestion concertées / Stratégie et calendrier d'actions coordonnées / Outil de sensibilisation et de valorisation de ces espaces
Journée de restitution des travaux / Manifestations grand public / Rapport action

Conservation et restauration des milieux tourbeux et para-tourbeux

Une tourbière est une zone humide colonisée par la végétation dont les conditions écologiques spécifiques ont rendu possible la formation d'un sol constitué d'un dépôt de tourbe.

Ces écosystèmes se caractérisent par un sol constamment saturé d'eau stagnante ou peu mobile. Ce phénomène prive les micro-organismes responsables de la décomposition et du recyclage de la matière organique (bactéries et champignons) de l'oxygène nécessaire à leur métabolisme. Ainsi, la litière végétale s'accumule progressivement, formant un dépôt de matière organique mal ou non décomposée : la tourbe.

A l'interface entre milieux terrestres et aquatiques, les tourbières sont des écosystèmes uniques qui abritent une importante biodiversité et qui jouent un rôle essentiel dans le cycle de l'eau.

Cependant, malgré leur très forte valeur patrimoniale et la multiplicité des fonctions qu'elles remplissent les tourbières et les milieux para-tourbeux ont subi durant plusieurs décennies d'importantes dégradations découlant principalement des activités humaines (drainages agricoles, piétinement intensif, plantations de ligneux, décharges, exploitation de tourbe, ennoissements, remblaiement pour la construction d'infrastructures diverses...).

Jusque dans les années 50 la superficie des tourbières françaises atteignait 200 000 hectares. L'on estime aujourd'hui que les tourbières de l'hexagone représentent moins de 100 000 hectares, soit une diminution de 50% de ces milieux naturels uniques en 65 ans. Ce constat concerne l'ensemble des tourbières européennes dans des proportions parfois bien plus importantes.

La présente activité vise donc à :

- Lutter contre la dynamique ligneuse, notamment les espèces non autochtones.
- Canaliser la fréquentation en dehors de ces milieux fragiles et identifier les autres facteurs de pression.
- Identifier une méthode de suivi de l'état de conservation des complexes tourbeux (aspects de connaissance : aller jusqu'à la définition d'une typologie des tourbières à l'échelle des Pyrénées ? Sur les aspects fonctionnels, quels indicateurs de conservation est-il possible de mettre à jour pour le gestionnaire ?)

Pour ce faire, les sous tâches suivantes seront mises en œuvre :

- **Capitalisation des expériences et diagnostics des sites avant travaux de restauration**
 - Analyser des types d'enjeux rencontrés et recherche d'expériences parmi les partenaires pour optimiser les modalités techniques et opérationnelles à mettre en œuvre
 - *Elaboration de fiches de renseignement par tourbières explicitant notamment la localisation, la superficie, la justification de la restauration, le calendrier du chantier et les organismes intervenants*
 - *Partage des fiches dans la plateforme développée en GT3*
 - *Analyse des fiches et hiérarchisation des sites sur lesquels des problèmes se posent et où un traitement s'avère nécessaire*

- Définir ou adapter une méthode commune permettant d'effectuer un suivi de l'impact de la gestion (état zéro et évaluation).

- *Organisation d'un séminaire de travail visant à :*

- *arrêter les sites choisis*
- *partager les expériences en termes de restauration de ce type de milieux et les modalités techniques et opérationnelles de travaux*
- *définir la méthode d'évaluation*

□ **Restauration des milieux tourbeux et para-tourbeux**

- Réalisation d'un inventaire ante-évaluation (« état 0 ») des sites sélectionnés faisant l'objet de travaux de restauration
- Réalisation des travaux de restauration

Exemple 1 : engager des actions pour lutter contre la dynamique ligneuse, notamment liée aux espèces non autochtones, qui menace aujourd'hui certains sites tourbeux en menant des coupes.

Exemple 2 : gérer la fréquentation de certains sites tourbeux dégradés par une canalisation et information adaptée aux publics

- *Echange et définition autour d'une méthode partagée et d'indicateurs d'évaluation des sites tourbeux (évaluer l'état initial, suivre les évolutions post-travaux),*
- *Planification et réalisation des travaux*
- *Evaluation et capitalisation des expériences*
- Rédaction d'une fiche travaux visant à synthétiser les actions réalisées et à les présenter aux autres partenaires du projet GREEN (capitalisation de l'expérience menée/acquise)

Il est important de souligner les types de tourbières que les partenaires ont identifiées dans la phase de remontée des enjeux et des milieux prioritaires. Il s'agit ici des bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines), des tourbières de transition, des bas-marais acides, des Tourbières hautes à peu près naturelles et des gazons riverains arctico-alpins.

Livrable

Carte des sites et fiches des sites
Fiches travaux
Outil de sensibilisation et de valorisation de ces espaces
Méthode de suivi et d'évaluation partagée
Rapport action

DURABILITÉ et TRANSFERABILITÉ DES RESULTATS DU PROJET CANOPEE

Comment le projet garantira-t-il que les réalisations et les résultats escomptés du projet prolongeront leurs effets au-delà de la durée du projet ?

Le projet GREEN réunit de nombreux éléments favorables permettant d'assurer sa durabilité et ses prolongements au-delà de sa durée initiale :

- le projet s'appuie et réunit des partenaires identifiés, très bien implantés localement et/ou dans leurs domaines d'activités respectifs et disposant de garanties d'activité dans la durée : collectivités locales, établissements publics, structures privées ;
- le projet répond à des enjeux et des objectifs correspondant aux « cœurs d'activité » des partenaires, pour lesquels ils ont par essence vocation à agir dans la durée ;
- le projet vise et se concrétise par une mise en réseau des partenaires en lien avec les autres acteurs, susceptible d'accroître les synergies et les effets d'entraînement positifs ;
- le projet prévoit et permet de réaliser techniquement et financièrement diverses étapes d'échanges inter-partenaires, de production d'outils communs et de capitalisation, notamment :
 - o sur les méthodes de travail et les outils employés par les partenaires,
 - o sur la production de méthodes d'analyse et de cadres de référence communs, adaptés et applicables par chacun des partenaires dans ses domaines et terrains d'activités « au quotidien »,
 - o sur la mise en œuvre d'opérations expérimentales sur un certain nombre de sites et de cas de figure répondant aux enjeux et aux objectifs d'intervention déterminés en commun,
 - o sur la mise en place de dispositifs communs d'évaluation et de suivi des outils générés et des opérations réalisés, permettant d'en assurer la capitalisation,
 - o sur la programmation de moments (séminaires, rencontres) et d'outils (publications, base de données commune) de capitalisation et de restitution des enseignements et des conclusions du projet dans ses différentes composantes.

Comment le projet garantira-t-il que les réalisations et les résultats escomptés du projet seront applicables et pourront être reproduits par d'autres organisations / régions / pays en dehors du partenariat actuel ?

Le projet GREEN réunit de nombreux éléments favorables permettant d'assurer sa transférabilité dans le temps auprès d'autres partenaires :

- * les partenaires du projet sont bien identifiés dans leurs territoires et/ou domaines d'activités respectifs ; chacun d'entre eux est inséré dans des réseaux dans lesquels il a établi des relations d'échanges, qui seront autant de moyens et de médias pour assurer la diffusion des enseignements, productions et conclusions du projet : ex. réseaux des parcs naturels, des conservatoires d'espaces naturels, réseaux des collectivités.
- * le projet s'appuie sur un véritable réseau des espaces naturels protégés et/ou gérés, à l'échelle pyrénéenne dans sa globalité, mêlant dans une dynamique commune des acteurs, des enjeux et des situations diversifiées. La mise en œuvre du projet dans le cadre de cette

diversité, et d'une méthodologie solide, permet d'envisager la transférabilité sans difficulté de ses résultats dans d'autres situations, dans le contexte pyrénéen et au-delà.

- * le projet et ses différentes composantes prévoient plusieurs moments et phases d'association d'interlocuteurs tiers, à la fois dans des séquences de production (de méthode, de données, d'expérimentation terrain), d'évaluation et de suivi et de capitalisation : séminaires, journées terrain, bases de données, publications Ces outils et ses réalisations permettront la diffusion et le transfert des résultats du projet auprès de l'ensemble des interlocuteurs susceptibles à divers titres d'être intéressés.

ELEMENTS FINANCIERS

DETAIL DES DEPENSES PAR PARTENAIRE ET CATEGORIE DE DEPENSES

Catégorie de dépense	Total	FORESPIR	PNR DES PYRENEES ARIEGEOISES <i>Dont ONCFS</i>	GENERALITAT DE CATALUNYA	GESTION AMBIENTAL DE NAVARRA S.A.	PNR DES PYRENEES CATALANES	FUNDACION HAZI FUNDAZIOA	PARC NATIONAL DES PYRENEES <i>Dont EDB et CNBPMP</i>	CEN DE L'ARIEGE	OFFICE NATIONAL DES FORETS	FEDERATION DES RESERVES NATURELLES CATALANES	CENTRE TECHNOLOGIC FORESTAL DE CATALUNYA	CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE	CEN DE MIDI-PYRENEES <i>Dont CEN Aquitaine</i>	COMU d'ORDINO
Frais de personnel	1 198 236,04	78 230,00	119 470,00	63 405,00	99 724,00	115 551,10	89 715,21	164 191,19	35 205,13	143 500,00	38 486,84	83 840,00	60 630,00	91 087,57	15 200,00
Frais de bureau et frais administratifs	85 962,22	5 861,55	8 960,25	2 730,47	7 479,32	8 666,38	6 728,65	10 439,34	2 640,41	10 762,50	2 886,50	6 288,00	4 547,25	6 831,60	1 140,00
Frais de déplacement et d'hébergement	140 078,70	9 228,70	13 785,00	17 148,00	12 599,96	3 382,50	19 240,00	10 239,20	8 023,00	6 600,00	3 640,00	6 852,00	4 617,00	17 123,34	7 600,00
Frais liés au recours à des compétences et des services externes	567 970,00	27 500,00	93 100,00	185 000,00	80 000,00	11 000,00	124 350,00	19 800,00	0,00	0,00	18 300,00	8 920,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'équipements	48 500,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	23 000,00	0,00	4 600,00	0,00	500,00	9 400,00	0,00
Total	2 040 746,96	120 820,25	238 315,25	268 283,47	199 803,28	142 599,98	240 033,86	208 669,73	68 868,54	160 862,50	67 913,34	105 900,00	70 294,25	124 442,51	23 940,00

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – POUR LES TROIS ANNEES DE PROJET

PARTENAIRES	BUDGET TOTAL	UNION EUROPEENNE FEDER - POCTEFA		ETAT CGET	ETAT DREAL Midi-Pyrénées	Conseil Régional Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon	Conseil Régional Aquitaine	Gobierno de Navarra	AUTOFINANCEMENT	
		€	%						€	%
FORESPIR	120 820,25	78 533,16	65,00	3 810,08	1 632,89	3 810,08	1 632,89		31 401,15	25,99%
PNR DES PYRENEES ARIEGEOISES <i>Dont ONCFs</i>	238 315,25	154 904,91	65,00	7 515,30	3 220,85	7 515,30	3 220,85		61 938,04	25,99%
GENERALITAT DE CATALUNYA	268 283,47	174 384,26	65,00						93 899,21	35,00%
GESTION AMBIENTAL DE NAVARRA S.A.	199 803,28	129 872,13	65,00					49 950,82	19 980,33	10,00%
PNR DES PYRENEES CATALANES	142 599,98	92 689,99	65,00	4 496,91	1 927,25	4 496,91	1 927,25		37 061,67	25,99%
FUNDACION HAZI FUNDAZIOA	240 033,86	156 022,01	65,00						84 011,85	35,00%
PARC NATIONAL DES PYRENEES <i>Dont EDB et CNBMP</i>	208 669,73	135 635,32	65,00	5 792,05	2 482,30	5 792,05	2 482,30		56 485,71	27,07%
CEN DE L'ARIEGE	68 868,54	44 764,55	65,00	2 171,78	930,76	2 171,78	930,76		17 898,91	25,99%
OFFICE NATIONAL DES FORETS	160 862,50	104 560,63	65,00	5 072,82	2 174,07	5 072,82	2 174,07		41 808,09	25,99%
FEDERATION DES RESERVES NATURELLES CATALANES	67 913,34	44 143,67	65,00						23 769,67	35,00%
CENTRE TECHNOLOGIC FORESTAL DE CATALUNYA	105 900,00	68 835,00	65,00						37 065,00	35,00%
CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIETE FORESTIERE	70 294,25	45 691,26	65,00	2 216,74	950,03	2 216,74	950,03		18 269,45	25,99%
CEN DE MIDI-PYRENEES <i>Dont CEN Aquitaine</i>	124 442,51	80 887,63	65,00	3 924,31	1 681,85	3 924,31	1 681,85		32 342,56	25,99%
COMU d'ORDINO	23 940,00	0,00	0,00						23 940,00	100,00%
TOTAL	2 040 746,96	1 310 924,52	64,24%	35 000,00	15 000,00	35 000,00	15 000,00	49 950,82	555 931,64	27,24%



NOTE EXPLICATIVE PROJET GREEN

4 décembre 2015

Action « protection et amélioration de la qualité des écosystèmes lacustres et tourbeux Pyrénéens »

Sites et actions envisagées sur le territoire du Parc national des Pyrénées

Un des sites pressentis pour mener des actions de gestion et de conservation est le lac de Gourg de Rabas, situé dans la réserve naturelle nationale du Néouvielle. Ce lac est connu historiquement pour abriter la plus haute population d'Europe d'Alytes accoucheur (2397 m). D'autres espèces d'amphibiens sont également présentes : Grenouille rousse, Calotriton des Pyrénées, et Triton palmé.

A la fin des années 1990, ce lac a fait l'objet d'un alevinage « sauvage » en truite commune. Le vairon y a également été introduit pour la pratique de la pêche (vif). Une forte diminution de la population d'amphibiens a été observée les années suivantes. Des opérations de capture des poissons ont été menées pour revenir à un état apiscicole. Toutefois, le vairon est toujours présent sur le lac.

L'objectif de l'action serait ainsi de refaire l'état des lieux des espèces présentes sur le lac (poissons, amphibiens notamment) et d'expérimenter des méthodes pour extraire les vairons présents (voire d'éventuelles truites relictuelles). Plusieurs techniques sont envisagées qui pourront être utilisées de façon combiné : pêche électrique des zones littorales, pose de nasses, pêche au filet, ...

Un suivi après opération d'extraction des poissons sera réalisé pour évaluer la reconstitution des communautés d'amphibiens.



Gourg de Rabas



Alytes accoucheur

4 – Articulation

- Articulation avec le plan de gestion sous trame milieux humides du SRCE :

Pas de financement à ce jour

- Articulation avec le FEADER :

Pas de financement à ce jour

- Articulation avec les contrats de restauration de la biodiversité :

Pas de financement à ce jour

- Articulation avec la CATZH des Hautes-Pyrénées :

Pas de projet à ce jour

- Articulation avec NATURA 2000 :

Pas de financement à ce jour

- Articulation en lien avec le plan de gestion de la RNNN :

Pas de financement à ce jour



NOTE EXPLICATIVE PROJET GREEN

Actions « Milieux ouverts » Sites : prairies, pelouses et landes d'Aulon et de Soulan

Sites et actions envisagées

Le Parc national des Pyrénées envisage des actions de restauration et de gestion de la mosaïque d'habitats ouverts et fermés sur plusieurs sites de son territoire, en lien avec des dynamiques locales et des enjeux agro-écologiques.

Deux sites sont d'ores et déjà fléchés : les estives d'Aulon et la zone intermédiaire de Soulan, tous les deux situés en vallée d'Aure.

Le site d'Aulon est situé en estive, inclus dans la Réserve Naturelle Régionale d'Aulon ou à proximité immédiate. Il est composé de pelouses et de landes d'altitude, à éricacées et rhododendrons. Le gestionnaire de la réserve a identifié des enjeux galliformes importants sur ce secteur.



Lande fermée à éricacées, en estive



Le site de Soulan est situé dans la zone intermédiaire de la commune de Saint Lary Soulan. Ce secteur a été organisé sous forme d'association foncière pastorale il y a quelques années, dans le souci de permettre une gestion efficace de la végétation, très dynamique sur la zone.

Le site est notamment composé de prairies naturelles, de pelouses (à brachypode notamment), de landes à fougères et genêts et d'accrus forestiers (noisetier, frêne...).



Landes à fougères et genêts en partie basse d'estive

Le Parc national des Pyrénées envisage sur ces sites des travaux de restauration menés dans le cadre du projet GREEN :

- inventaire et formulation des enjeux écologiques, prise en compte des enjeux agricoles et pastoraux, élaboration d'un plan de gestion
- travaux de restauration du milieu, des continuités écologiques et des habitats
- suivi et évaluation, transfert des acquis, diffusion des connaissances

Articulations

Articulation avec le FEADER

Travaux non inscrits dans les améliorations pastorales à venir

Articulation avec les MAEC

Travaux hors PAEC ou hors priorité des PAEC déposés

Articulation avec Natura 2000

Secteurs non couverts par un site Natura 2000

Articulation avec les réserves naturelles ou le cœur de parc

Un site inclus ou à proximité d'une RNR. Les travaux permettront la réalisation d'une action non financée mais envisagée par la RNR.



NOTE EXPLICATIVE PROJET GREEN 30 octobre 2015

ACTIONS « MILIEUX OUVERTS » SITES : PELOUSES ET LANDES DE MIGLOS ET BETHMALE

Sites et actions envisagés

Le Syndicat mixte du PNR envisage la réalisation d'actions sur plusieurs sites ouverts ou semi-ouverts, disposant d'une mosaïque de végétation d'intérêt sur le plan biologique et en voie de fermeture par recolonisation ligneuse, sur les communes de Miglos (Tarasconnais) et de Bethmale (Castillonnais).

Le site de Miglos présente notamment :

- des pelouses sèches en voie de colonisation (ligneux bas et feuillus dont frêne et robinier),
- d'anciennes terrasses encore bien en place et en voie de colonisation par des aubépines, robinier...
- des franges de landes à fougère-aigle et genêt...



(partie haute)

site de Miglos, vue d'ensemble

Le site de Bethmale présente essentiellement un faciès de landes : lande à callune plus ou moins dégradée, zones de colonisation par fougère et genêt...



Site de Bethmale, vue d'ensemble

Le Syndicat mixte du PNR envisage sur ces sites la réalisation de travaux de restauration en application de la méthodologie et des outils mis en œuvre dans le cadre du projet GREEN :

- au préalable, travaux d'inventaire, formulation des enjeux et élaboration d'un plan d'intervention et plan de gestion,
- travaux de débroussaillage, fauche, élimination de ligneux, réouvertures, restauration des continuités écologiques et des mosaïques d'habitats,
- évaluation et suivi, capitalisation et transfert.

Articulations

Articulation avec le plan de gestion sous trame Milieux ouverts du SRCE
Pas de financement à ce jour

Articulation avec FEADER
Pas de financement à ce jour

Articulation avec les MAEC
Sites non concernés

Articulation avec les contrats de restauration de biodiversité
Le contrat du PNR est en cours de préparation. Ces sites seront exclus de son application.

Articulation avec la politique RNR de la région
Sites non concernés.

Articulation avec la CATZH de l'Ariège
Sites non concernés.

Articulation avec Leader
Sans objet



Réserves Naturelles
CATALANES



Réserve Naturelle
NOHÈDES

NOTE EXPLICATIVE PROJET GREEN

Fédération des réserves naturelles catalanes

7 décembre 2015

Actions « Conservation et restauration des milieux tourbeux et para-tourbeux »

Sites : tourbières de la réserve naturelle de Nohèdes entre le *PLA DEL GORG* (1980 m),
le *GORG ESTELAT* (2020 m) et le *GORG BLAU* (2100 m)

CONTEXTE ET PRESENTATION DU SITE D'ETUDE



La Fédération des réserves naturelles catalanes envisage des actions sur plusieurs zones tourbeuses dans la Réserve naturelle de Nohèdes. Celles-ci abritent en effet un patrimoine naturel d'une richesse exceptionnelle et sont aussi très intéressantes d'un point de fonctionnel.

Ces sites présentent les caractéristiques suivantes :

- Habitats naturels tourbeux ou para-tourbeux présents :

(CB – Intitulé de l'habitat – Code EUR15)

51.111 - *Buttes colorées de Sphaignes* - 7110*

51.112 - *Buttes basses et pelouses de Sphaignes vertes* - 7110*

51.113 - *Buttes à buissons nains* - 7110*

51.12 et 51.121 - *Tourbières basses et chenaux et cuvettes profondes* - 7110*

54.424 - *Bas-marais acides pyrénéens à Laiche noire* - NC

54.452 - *Bas-marais acides pyrénéens à Trichophorum cespitosum* - NC

54.46 - *Bas-marais à Eriophorum polystachion* - NC

- Présence d'espèces patrimoniales comme *Salix lapponum*, *Drosera rotundifolia*, *Narthecium ossifragum*, *Sphagnum* sp.....

Ci-dessus, frise représentant des espèces remarquables présentes dans les tourbières de la RN de Nohèdes (de haut en bas) :
Drosera rotundifolia, *Swertia perennis*, *Eriophorum polystachion*, *Parnassia palustris* et *Salix lapponum* .

Certains de ces milieux sont en cours de fermeture par les ligneux (colonisation progressive du Pin à crochets notamment, *Pinus uncinata*) d'autres font l'objet d'un surpâturage et/ou d'un surpiétinement localisé.



Illustration 1. Déstructuration des buttes de sphaignes, de gauche à droite : une butte intacte, une butte présentant des traces de déstructuration, une butte entièrement retournée.

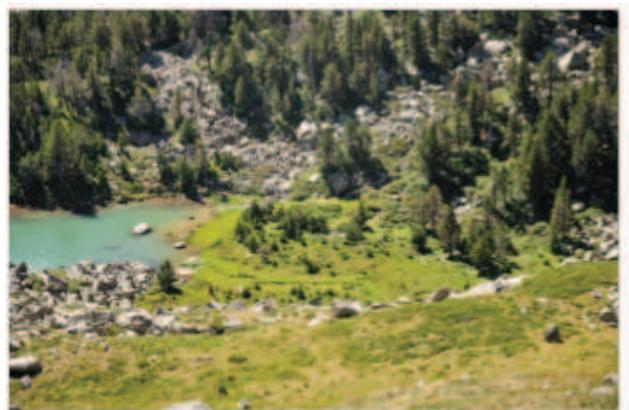


Illustration 2. Évolution du recouvrement des pins à crochet au Gorg Blau, de 1995 à 2012 (source : à gauche, Jacques Borrut, 1995, à droite, David Morichon, 2012).

En partenariat avec l'Office national des forêts (étant donné que nous nous trouvons ici dans la forêt domaniale de Nohèdes-Urbanyà), la Fédération des réserves naturelles catalanes envisage :

- le suivi de l'état de conservation de ces zones* qui permettra un diagnostic fin avant les travaux ;
- la réalisation de travaux légers en application de la méthodologie et des outils mis en œuvre dans le cadre du projet green (arrachage de petits pins) ;
- la (poursuite de la) concertation avec les groupements pastoraux locaux pour adapter le pâturage dans certaines de ces zones, du moins en début de saison (des mises en défens pourront éventuellement être envisagées à l'avenir) ;
- la définition d'un protocole de suivi* de la gestion dans ces habitats « cibles »

(indicateurs de suivi et de résultats) .

** La réserve naturelle nationale de Nohèdes a mené en 2012 une stratégie d'évaluation et de suivi de l'état de conservation des complexes tourbeux de son territoire afin de mieux comprendre leur évolution face aux pressions qu'elles subissent. Cette méthode d'évaluation et de suivi est adaptée aux particularités des zones humides de montagne ainsi qu'aux objectifs de la réserve naturelle en terme d'évaluation des milieux qu'elle protège. Elle a été évaluée et est en cours d'adaptation à des contextes plus généraux par le Muséum national d'histoire naturelle (EPICOCO C., VIRY D., 2015 - État de conservation des habitats tourbeux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Rapport d'étude. Version 1 – Mars 2015. Rapport SPN 2015-57, Service du patrimoine naturel, Muséum National d'Histoire Naturelle / Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Paris, 76 p.). Ces méthodes pourront venir amender et enrichir les réflexions liées à l'évaluation et au suivi des zones tourbeuses dans le cadre du projet GREEN.*

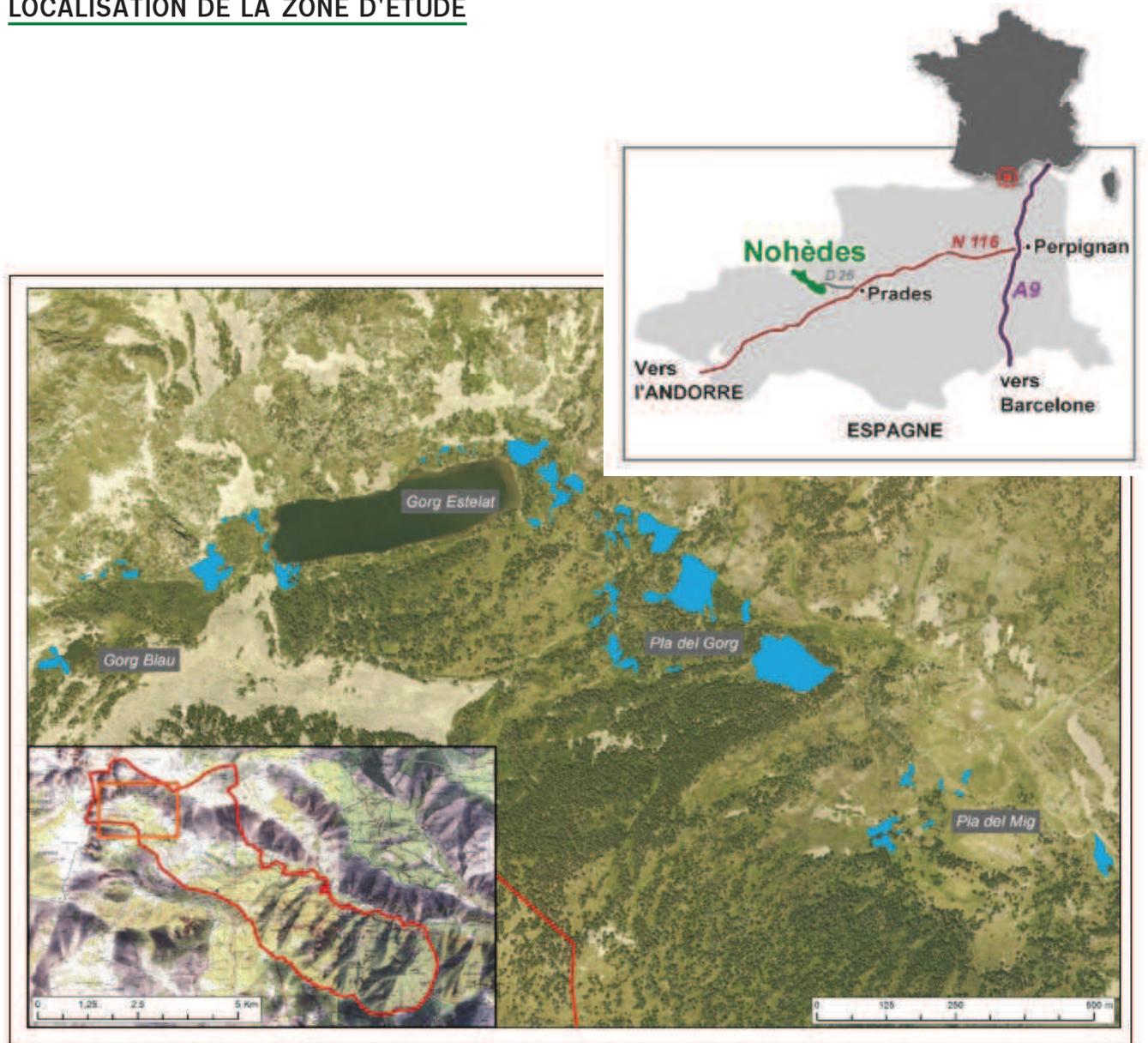
ARTICULATIONS

- Articulation avec le FEADER : pas de financement à ce jour.
- Articulation avec les MAEC : sites concernés par la mesure d'entretien par le pâturage (SHP2 : opération collective systèmes herbagers et pastoraux – maintien).
- Articulation avec LEADER : sans objet .
- Articulation avec le FEDER FSE 2014-2020 LANGUEDOC ROUSSILLON : pas de financement à ce jour.
- Articulation avec NATURA 2000 : pas de contrats Natura 2000 à ce jour.
- Articulation avec le financement de la réserve naturelle : action identifiée dans le cadre du plan de gestion écologique en cours mais pas de financement de l'action à ce jour.



Illustration 3 : Buttes à sphaignes de la section acutifolia .

LOCALISATION DE LA ZONE D'ETUDE



Localisation de Nohèdes et des zones humides situées dans sa haute vallée.

Réalisation et sources : RN de Nohèdes, © IGN 2012.



Reserves Naturelles
CATALANES

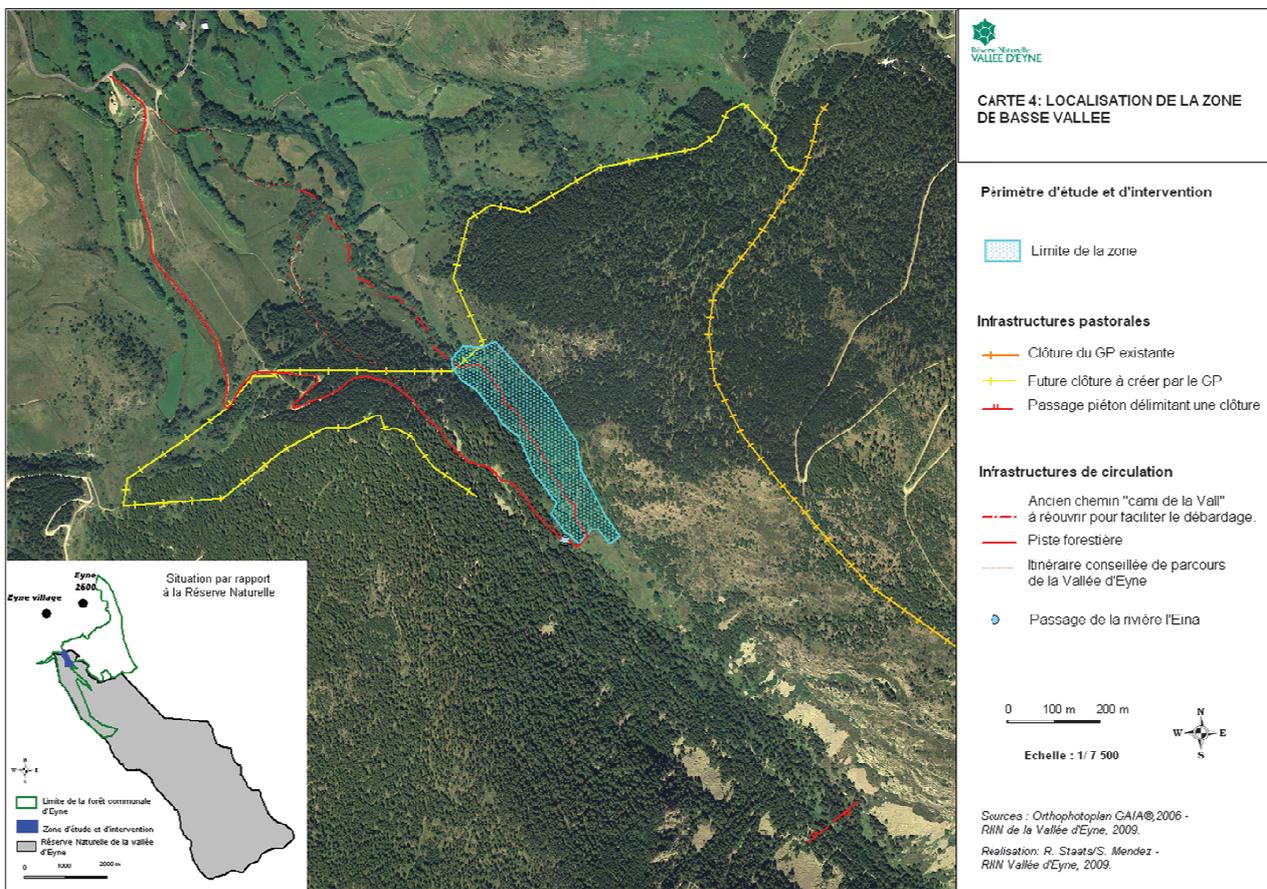
NOTE EXPLICATIVE PROJET GREEN

30 octobre 2015

ACTIONS « MILIEUX OUVERTS »

FRNC

SITE : PELOUSES DE FOURRAGE DE MONTAGNE SOUS COUVERT FORESTIER- Zones intermédiaires du Prat d'en Sicardo- RNN de la vallée d'Eyne (voir carte 4 ci-après)



VALEUR ET ENJEUX DE CONSERVATION DE LA VALLEE D'EYNE

Sept cent taxons botaniques sont actuellement recensés dans la réserve naturelle, soit 14% de la flore française. Parmi ces taxons **8 sont protégés** en France et **27 sont inscrits comme « espèces rares, vulnérables ou à surveiller »** (Livre rouge 1995). La réserve d'Eyne est le seul espace protégé qui héberge deux espèces protégées en France *Adonis pyrenaica* et *Hierochloa odorata*. Au-delà, de nombreuses espèces présentent un caractère remarquable du fait d'un **endémisme important**. En l'état actuel des prospections le site fait état de **42 habitats naturels** référencés selon la nomenclature CORINE BIOTOPE Pyrénées (A. Baudière) (Cf. Liste en annexe)

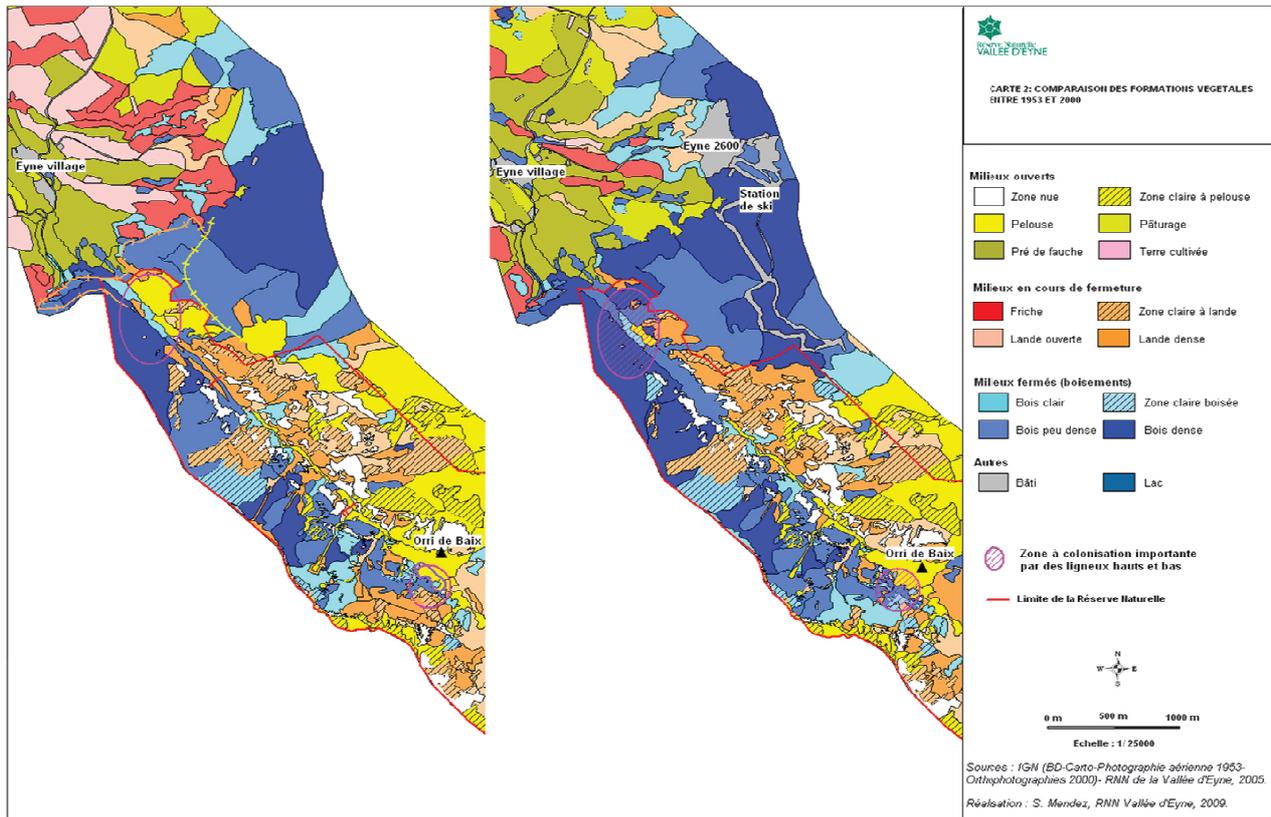
Au niveau de la faune vertébrée (oiseaux, mammifères, reptiles), le site présente **la diversité spécifique propre aux étages montagnards, sub-alpins et alpins de la partie orientale des Pyrénées** présentant de nombreux aspects remarquables, et bénéficiant pour la plupart d'un statut protégé. Le dernier recensement avifaunistique (Labouille 2008) fait état de 82 espèces nicheuses sur le territoire d'Eyne soit 51% des espèces nicheuses sur le territoire du PNR-PC dont les espèces « phare » que sont *Tetrao urugallus*, *Lagopus mutus* ou *Aquila chrysaetos*. Pour les mammifères 26 espèces aujourd'hui recensées dont *Rupicapra pyrenaica* pour les plus grands et *Neomys fodiens*. Le territoire d'Eyne semble accueillir l'espèce *Lacerta agilis* en limite de répartition septentrionale.

En l'état actuel des connaissances, c'est au niveau de **la faune invertébrée**, notamment **liés aux milieux dits « ouverts »** que la spécificité du site devient encore plus **importante et remarquable**. Les premiers inventaires (lépidoptères, coléoptères, orthoptères, hyménoptères) montrent en effet une diversité notable du fait de la position géographique du site, le soumettant ainsi tour à tour à des influences continentales, océaniques et méditerranéennes. Les premiers inventaires font état de 740 espèces de Coléoptères, 540 Lépidoptères, 38 Orthoptères et 32 espèces de Bourdons.

A la valeur patrimoniale de la vallée d'Eyne il faut y ajouter **les zones agricoles du pourtour du village** où s'exprime une diversité spécifique aux milieux ouverts (cultures, prairies de fauche, prairies sèches...). On y retrouve en effet **des concentrations d'insectes pollinisateurs uniques en Europe** notamment pour certains groupes comme les Bombs. (Iserbyt et al. 2008). Ces zones peuvent être considérées comme des zones de « **nature ordinaire à haute valeur patrimoniale** » qui ont bénéficié de pratiques culturelles non bouleversées par l'intensification de l'agriculture. A ce titre, la haute Cerdagne a conservé des pratiques plus traditionnelles que la basse Cerdagne, plus adaptée à la mécanisation.

L'analyse par photo-interprétation et la comparaison des formations végétales de la Vallée d'Eyne entre 1953 et 2000 a permis de localiser les zones où les formations ligneuses progressent.

Voir carte 2 : Comparaison des formations végétales entre 1953 et 2000.



On assiste en effet à une tendance évolutive naturelle où la baisse de la pression anthropique a favorisé la recolonisation des ligneux au détriment des pelouses et prairies. Les secteurs à plus forte progression sont les parties basses de la vallée comprises entre les altitudes 1600 et 2000 m. L'étude menée dans le cadre de la réflexion globale relative au plan de gestion écologique de la réserve permet d'attribuer une valeur patrimoniale en fonction de l'état de conservation des habitats de la Vallée d'Eyne ;

Les zones intermédiaires du Prat d'en Sicardo :

Le secteur du Prat d'en sicardo, en partie basse de la vallée d'Eyne constitue un enjeu particulier du fait d'une double fonction écologique :

1. Ces zones intermédiaires (1500m-1800m) accueillent une flore et une faune particulière. On y retrouve d'anciennes prairies à fourrage de montagne (code 38.3) composée d'une diversité importante d'espèces floristiques, elles-mêmes habitat d'espèces très important pour une entomofaune diversifiée
2. Le secteur du Prat d'en Sicardo constitue également une zone qualifiée de « corridor écologique » entre le piémont agro-pastoral environnant le village d'Eyne et la moyenne vallée éponyme. Il s'agit en effet de favoriser au maximum les déplacements altitudinaux de ma micro-faune, notamment au regard des variations climatiques inter-annuelles

La dynamique naturelle de cette zone, a conduit à une progression des espèces ligneuses arbustives et arborées du fait notamment de l'impossibilité d'y mettre en œuvre des pratiques culturelles faisant appel à la mécanisation.

METHODOLOGIE

La FRNC envisage sur ce site la réalisation de travaux de restauration en application de la méthodologie et des outils mis en œuvre dans le cadre du projet GREEN :

- au préalable, travaux d'inventaire, formulation des enjeux et élaboration d'un plan d'intervention et plan de gestion,
- travaux de débroussaillage, fauche, élimination de ligneux, réouvertures, restauration des continuités écologiques et des mosaïques d'habitats,
- évaluation et suivi, capitalisation et transfert.

Articulations avec d'autres financements

Articulation avec des financements d'investissements « réserves naturelles nationales »

Pas de financement à ce jour

Articulation avec le plan de gestion sous-trame Milieux ouverts du SRCE

Pas de financement à ce jour

Articulation avec FEADER

Pas de financement à ce jour

Articulation avec les MAEC

Secteur non concernés

Articulation avec le FEDER

Pas de financement à ce jour

Articulation avec Leader

Sans objet



NOTE EXPLICATIVE PROJET GREEN

Parc naturel régional des PYRENEES CATALANES

1 décembre 2015

Actions « Conservation et restauration des milieux tourbeux et para-tourbeux »

Sites : tourbières du LAC D'AUDE, de MALPAS et de la BALMETTE

Le syndicat mixte du PNR envisage la réalisation d'actions sur plusieurs sites de milieux tourbeux disposant de milieux naturels de grande qualité sur le plan biologique et en voie de fermeture par recolonisation ligneuse ou faisant l'objet d'un surpâturage localisé.



Ces sites présentent les caractéristiques suivantes :

- Habitats naturels tourbeux ou para-tourbeux présents : tremblants à tapis de sphaigne, dépressions comblées tourbeuses, ceintures de lacs d'altitude, tourbières lacustres, fronts de tremblant actif à *Menyanthes* et Comaret, bas marais faciès à *Eriophorum polystachion*, buttes basses ou tapis de sphaignes vertes...
- Présence d'espèces patrimoniales comme *Carex limosa*, *Potentilla palustris*, *Drosera rotundifolia*, *Menyanthes trifoliata*, *Narthecium ossifragum*, *sphagnum* sp....



Plusieurs faciès sont présents sur ces sites où l'on observe à certains endroits une colonisation progressive du Pin à crochet (*Pinus uncinata*) : problématique de fermeture de milieux. D'autres secteurs sont légèrement surpâturés (notamment les bordures d'étangs, tremblants à sphaignes) et mériteraient une mise en défens ponctuelle ;



Le syndicat mixte du PNR des Pyrénées catalanes envisage sur ces sites la réalisation de travaux légers en application de la méthodologie et des outils mis en œuvre dans le cadre du projet green.

- Diagnostic de sites avant travaux
- Planification et réalisation des travaux légers ; exemples : arrachage de petits pins, mise en défens
- Définition d'un protocole de suivi de l'impact de la gestion et d'un protocole de suivi de l'état de conservation des habitats « cibles » : mise en place d'indicateurs de suivi (indicateurs de réalisation et de résultats)

ARTICULATIONS

Articulation avec le FEADER :

Pas de financement à ce jour

Articulation avec les MAEC :

Sites non concernés

Articulation avec LEADER :

Sans objet

Articulation avec le FEDER FSE 2014-2020 LANGUEDOC ROUSSILLON :

Pas de financement à ce jour notamment sur la mesure 6d

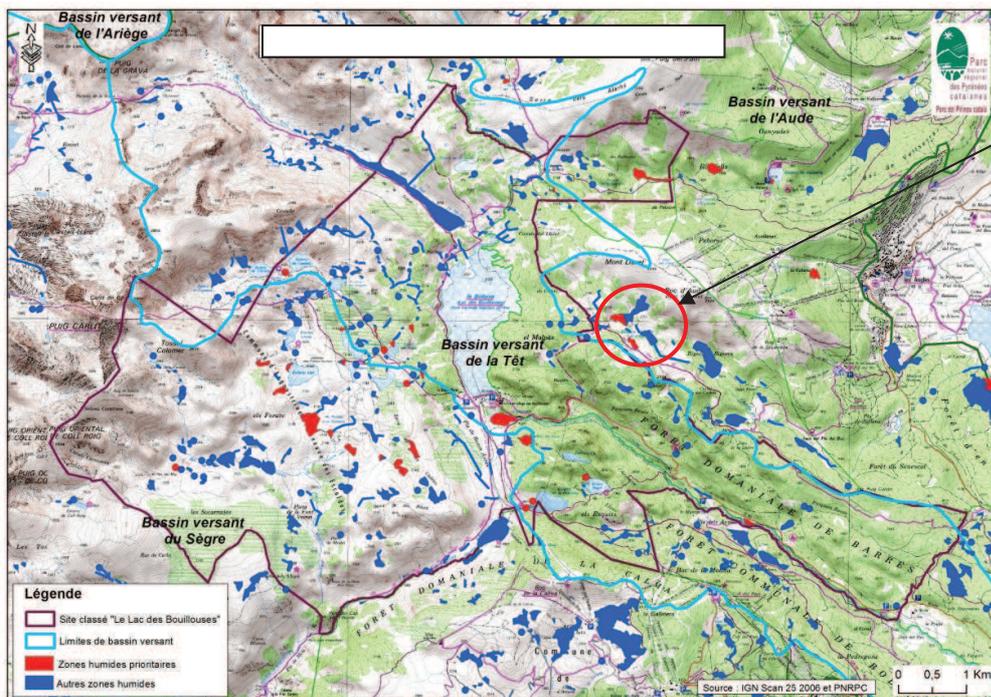
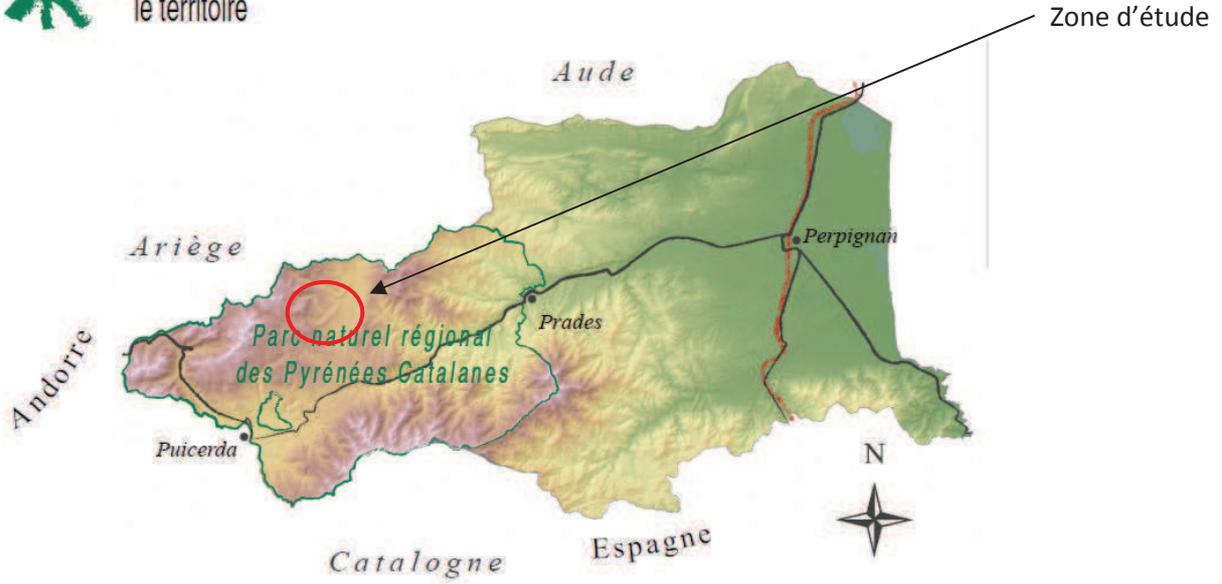
Articulation avec NATURA 2000

Pas de contrats Natura 2000 à ce jour

LOCALISATION :



Département des Pyrénées-Orientales
le territoire





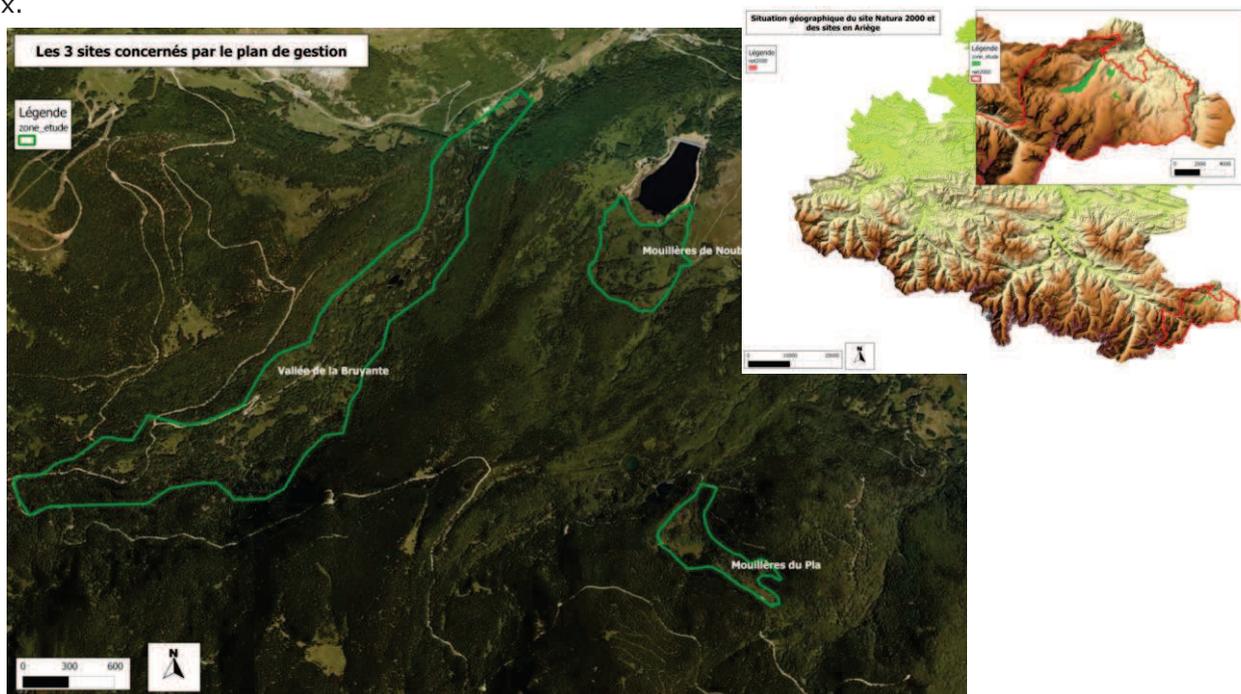
Alzen, le 30 octobre 2015

NOTE EXPLICATIVE ANA-CEN ARIEGE PROJET GREEN

SITE : COMPLEXE de ZONES HUMIDES DU DONEZAN

- Qu'envisagez-vous de faire dans le cadre des actions « milieux ouverts » et « Tourbières » du projet GREEN : Sites / Types d'habitats / Actions ?

L'ANA-CEN Ariège envisage la réalisation d'actions sur le plusieurs **complexes de zones humides du Donezan** (communes de Mijanes, du Pla et d'Artigues), **sites conservatoires**. Les sites concernés sont les Mouillères du Pla, le Barrage des Grandes Pâtures (Noubals), les zones humides de la vallée de la Bruyante. Ces trois secteurs présentent des habitats humides diverses, essentiellement composées de prairie humide à Molinie et Bas marais, et de mosaïque d'habitats tourbeux.



Les différentes actions, issues du plan de gestion 2015-2019 des 3 sites rédigé en 2015, se décomposent de la manière suivante :

- L'animation/la mise en œuvre du plan de gestion
- L'entretien des sites
- La mise en place de suivis
- **Les travaux de restauration**
- La communication/valorisation

Dans le cadre des actions « Tourbières » du projet GREEN, nous souhaitons donc réaliser les actions de travaux de restauration

- Création de corridors écologiques,
- Débroussaillage saules et bouleaux,
- Obturation de drains (dont étude de faisabilité),
- Eclaircie de touradons,
- Etrépage.

Le contexte et l'historique du projet sont développés ci-dessous afin de comprendre le choix de ces actions.



HISTORIQUE ET CONTEXTE

En fin d'année 2011, l'ANA-CEN a lancé, avec de nombreux partenaires, un projet intitulé "restauration de prairies humides en faveur des papillons dans le Donezan". L'objectif de cette restauration de milieux naturels est de préserver plusieurs espèces de papillons menacés et protégés notamment le Cuivré de la Bistorte (*Lycaena helle*) et le Nacré de la Bistorte (*Boloria eunomia*).

Des enjeux forts et nombreux

Ce complexe de zones humides représente un grand intérêt et un grand enjeu pour le fonctionnement naturel du bassin versant. Le bon état de ses milieux humides permet en effet de garantir plusieurs fonctions telles que le stockage d'eau en période pluvieuse, mais aussi une régulation sédimentaire dans ce bassin où les cours d'eau connaissent un important apport naturel de sédiment et de sable.

La présence de trois espèces de papillons (Damier de la Succise, Nacré de la Bistorte, Cuivré de la Bistorte), protégées en France dont deux sont des espèces d'intérêt communautaire figurant sur l'Annexe II et/ IV, de la directive "Habitats-Faune-Flore", reliques glaciaires rares et menacées. Les milieux abritant des populations des deux papillons semblent se cloisonner. L'absence de corridors entre chaque zone entraîne une diminution des échanges génétiques entre les populations. Cela implique la présence d'un ensemble de zones humides, présentant des habitats naturels favorables au développement du papillon et interconnectées entre elles.

Par ailleurs, les zones humides impliquées pour la conservation de ces papillons abritent également d'autres espèces et des habitats d'intérêt patrimonial au niveau régional et relevant souvent des directives européennes « Habitats, Faune, Flore » et « Oiseaux ». Les enjeux concernés par ce projet sont donc particulièrement importants.

Par conséquent, l'ensemble de ce secteur est extrêmement riche, que ce soit en zones humides (tourbières, prairies humides, etc.) ou par le biais des espèces qui y vivent.

POURQUOI CE TERRITOIRE ?

Le Donezan, véritable "Québec ariègeois" avec sa grande forêt, ses lacs et eaux courantes, est un pays où la déprise agricole a eu un impact très important. Ce territoire, qui est inclus au site Natura 2000 Quérigut, Laurenti, Rabassolles, Balbonne, la Bruyante, haute vallée de l'Oriège, est le seul en Ariège à accueillir encore le Cuivré de la Bistorte. Lorsque les hommes et les troupeaux ont déserté la montagne, laissant de grandes étendues herbeuses derrière eux, la forêt, progressivement, s'est installée.

Là où jadis de vastes tourbières ouvertes accueillait des centaines de Cuivrés et Nacrés, aujourd'hui se trouve un enchevêtrement de saules, bouleaux et résineux où les populations de ces papillons rares ne subsistent que grâce à quelques individus.

C'est face à ce constat du déclin des populations, initié grâce au travail de Graham Hart dans les années 90, que l'ANA a mis en place, en 2011, un projet de restauration des zones humides du Donezan. L'objectif était alors de restaurer certains habitats naturels et de rétablir des corridors écologiques au sein de plusieurs zones humides (mouillères) interconnectés. La principale dégradation observée étant la fermeture de ces milieux par la végétation et en particulier la forte progression de la forêt.

Grâce à divers partenaires, comme l'Office National des Forêts (ONF) et la communauté de communes du Donezan, la réalisation de travaux forestiers a été initiée dans une zone mouillère tourbeuse à l'automne 2012.

DES ACTIONS GLOBALES ET DURABLES

✓ Réouverture du milieu

Depuis l'automne 2012, du débroussaillage et de l'abattage ont été effectués sur des parcelles communales et domaniales par les bûcherons de l'ONF afin de réouvrir le milieu en recréant une mosaïque d'habitats favorables au développement et à la dispersion des papillons (restauration de corridors écologiques). Une dernière tranche de travaux a eu lieu en fin 2014.



✓ Mise en place d'une gestion durable et concertée

Outre la remise en état, il est important de penser à l'entretien de ces sites afin de pérenniser leur conservation. Pour garantir la gestion des sites restaurés, des documents seront rédigés afin de fixer les modalités de gestion dont, en particulier, les plans de pâturage. Ces documents (des plans de gestion) seront mis en œuvre grâce à des conventions de gestion entre l'ANA, le propriétaire et le gestionnaire (éleveur).

✓ Développement local et valorisation des sites

De la communication sur ce travail a été effectuée localement. Plusieurs expositions, des conférences, des sorties ont été réalisées et bien accueillies. A court terme, des panneaux d'informations et un sentier d'interprétation ouvert au public pourraient valoriser ces travaux.

De plus, plusieurs journées d'échanges, de formations et de chantiers ont eu lieu en 2012, 2013, 2014 et 2015 par les étudiants en BTS GPN de la Maison Familiale Rurale (MFR) Valrance de St-Sernin et le BAC Pro GMNF de Pamiers. En tout, plus de 260 étudiants se sont succédé pour entretenir les sites d'études.

Actuellement, gestionnaires, élus locaux et propriétaires sont tous impliqués et enchantés par ce projet.

Perspectives générales

A la suite de ces travaux de recherche et d'animation, **un plan de gestion** a été rédigé et validé en mai 2015, composé de 15 fiches actions.

Ainsi, dans ce vaste ensemble, nous estimons que pour restaurer la majeure partie des surfaces de zones humides de ce site Natura 2000, au moins une décennie de travaux sera nécessaires. Il est donc nécessaire de trouver les moyens suffisant pour la restauration de zones humides et d'habitats d'intérêt communautaire afin de poursuivre le projet d'ensemble : restaurer les zones humides et les corridors biologiques nécessaires pour la conservation des zones humides.

Outre la remise en état, ce plan de gestion permettra de porter une réflexion sur la gestion de ces sites afin de pérenniser leur conservation. Pour garantir la gestion des 3 sites, les modalités de gestion, dont, en particulier, les plans de pâturage, doivent être fixées. Ce plan de gestion sera mis en œuvre grâce à des conventions de gestion entre le conservatoire, le propriétaire et le gestionnaire (éleveur).

Perspectives en lien avec POCTEFA

Au travers de ce projet, l'ANA-CEN Ariège souhaite faire bénéficier le réseau **de son expérience acquise** depuis 6 ans sur le suivi et la restauration de zones humides à partir d'un retour d'expérience mais également pouvoir bénéficier d'aide financière **pour poursuivre UNIQUEMENT les travaux de restauration et d'entretien.**

- Expliquez en quoi les actions que vous envisagez de faire sont complémentaires des actions menées/proposées/envisagées sur d'autres dispositifs d'appui (contrats de restauration de biodiversité, plan de gestion sous-trame milieux ouvert ou zones humides, FEADER, MAE, LEADER, FEDER, ...).

Articulation avec la CATZH de l'Ariège

L'ANA-CEN Ariège anime une cellule d'assistante technique zones humides (**CATZH**) depuis 2006 afin d'épauler les gestionnaires de zones humides et de constituer un réseau d'acteurs engagés pour la gestion durable des zones humides. La CATZH a pour vocation de sensibiliser et d'apporter des conseils de gestion, de restauration ou encore de valorisation à tous les gestionnaires de zones humides d'Ariège sur le bassin versant Adour Garonne.

D'un point de vu organisationnel la CATZH 2015-2016 s'articule de la manière suivante :

- Animation territoriale: l'objectif est d'informer en priorité les adhérents sur les outils et les moyens mis à leur disposition pour conserver et gérer durablement leurs zones humides mais également de sensibiliser un plus large public sur la valeur et les rôles des zones humides du département de l'Ariège.
- Assistance technique: l'objectif est de répondre aux sollicitations spécifiques des gestionnaires, usagers, aménageurs et propriétaires sur différentes problématiques liées aux zones humides en adaptant les réponses à la zone concernée et aux attentes. Pour la programmation 2015-2016, la CATZH accompagne d'avantage les syndicats de rivière et touche également un nouveau public : les usagers de sports d'eaux vives.

Le Quérigut canton du Donezan n'est pas compris dans le territoire d'action de la CATZH, faisant partie du bassin versant de l'Agence Rhône Méditerranée Corse.

Articulation avec le plan de gestion sous trame zones humides

L'ANA-CEN de l'Ariège participe au travers de la CATZH, des sites conservatoires en gestion, et de la valorisation de l'inventaire des zones humides au plan de gestion de la sous trame zones humides de Midi Pyrénées. Pour mener ces actions à bien, l'ANA-CEN bénéficie de financements FEDER, Région (CATZH), et AEAG.

Mais à ce jour les travaux des zones humides du Donezan ne sont pas financés dans ce projet.

Articulation avec les contrats de restauration de biodiversité

Les 3 sites du Donezan étant inclus dans le site Natura 2000 Quérigut-Orlu et dans la forêt domaniale des Hares en partie, ils ne peuvent pas bénéficier des contrats de restauration de biodiversité.

Articulation avec FEADER : Pas de financement à ce jour

SITE : RNR DE MONTSEGUR

I

- Qu'envisagez-vous de faire dans le cadre des actions « milieux ouverts » et « Tourbières » du projet GREEN : Sites / Types d'habitats / Actions ?

En tant que co-gestionnaire de la RNR de Montségur, l'ANA-CEN Ariège a proposé le site de Montségur pour participer à l'action « milieux aquatiques » du projet GREEN.

Le site abrite des lacs glacières glaciaires et des formations tourbeuses limnogènes très riches mais mal connus d'un point de vue biologique, qui peuvent être des sites privilégiés d'étude et de suivi des milieux lacustres.

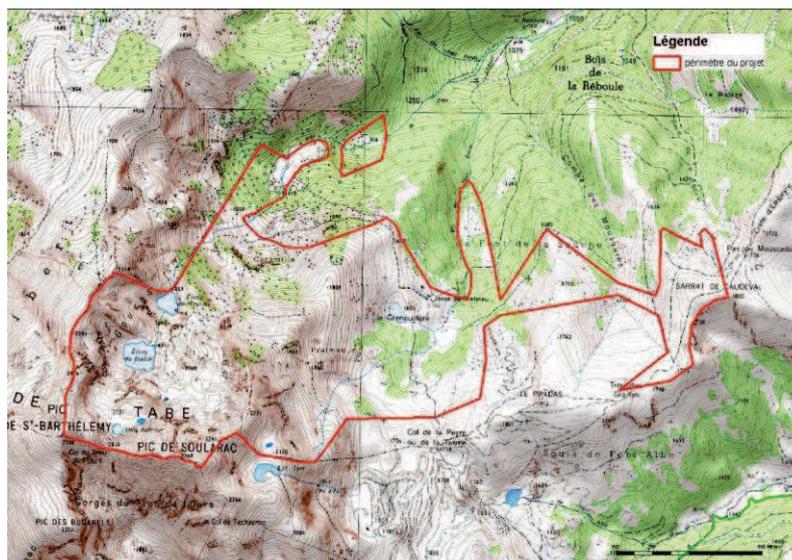
Nous souhaitons nous investir dans l'action « Améliorer la connaissance et la conservation des lacs et étangs du massif pyrénéen » en participant aux séminaires et groupes de travail techniques et en proposant le site de Montségur comme un site de référence pour le suivi standardisé de l'impact du changement climatique sur les lacs et étangs de montagne (protocole de suivi standardisé, base de données communes) avec le monde de la recherche.



HISTORIQUE ET CONTEXTE

La Commune de Montségur a acquis en 2009, avec l'aide financière d'un certain nombre de partenaires, une vaste zone de montagne située au pied du massif du Saint-Barthélemy. Cette zone, qui comprend des lacs, des zones humides et des estives, a été jugée par l'ensemble des partenaires comme présentant par sa diversité remarquable un intérêt suffisant pour justifier un classement en Réserve Naturelle Régionale.

Depuis cette acquisition, la Commune et l'Ana-CEN de l'Ariège ont engagé en 2014, une *demande de classement* en Réserve Naturelle Régionale et ont candidaté pour devenir *gestionnaire* de cette future Réserve. Cette demande est en cours de validation.



D'une superficie de 469 ha, le site se situe sur le versant nord du « Massif de Tabé », à l'est du département de l'Ariège, sur la commune de Montségur. La position avancée de ce massif isolé au nord de la chaîne pyrénéenne principale lui confère un caractère particulier. Au pied des deux pics principaux, pic du Saint-Barthélemy (2348m), pic du Soularac (2368m) qui ferment la vallée de Montségur, s'est formé un vaste ensemble glaciaire comportant dans sa partie supérieure plusieurs cirques successifs occupés par des lacs et étangs (Etangs supérieurs, lac du Diable, lac des Truites). Plus bas, dans la zone occupée par des estives et des prairies humides, plusieurs ruisseaux collectent les eaux qui forment le « Lasset », rivière de montagne qui parcourt toute la vallée de Montségur avant de rejoindre l'Hers.

De nombreux enjeux écologiques ont été répertoriés et plus particulièrement des enjeux en lien avec les continuités écologiques identifiées à l'échelle régionale:

- les zones humides et les cours d'eau : le site est situé en tête du bassin versant du Lasset, affluent de l'Hers lui-même affluent de l'Ariège. Ces zones humides « amont » vont contribuer au fonctionnement général des systèmes riverains Hers et Ariège. Les zones humides répertoriées sur le site sont de plusieurs types : les zones d'eau courante avec des linéaires (8000 m cumulés sur le site) ; les zones d'eau close avec les lacs, étangs et mares présents sur le site (étang des Truites, étang du Diable, étangs supérieurs, la Grenouillère - 7,5 ha) et les zones humides composées de tourbières et prairies humides (16 ha). Si l'on cumule l'ensemble des zones humides (cours d'eau, eaux closes, tourbières et prairies humides), la surface des zones humides peut être estimée à 25 ha.
- un rôle de « zone refuge » en lien avec l'altitude dans le contexte global de réchauffement climatique. Le site appartient au grand ensemble du massif de Tabé, massif nord Pyrénéen situé en position avancée par rapport à la chaîne axiale. En cela il appartient aux secteurs de la région Midi-Pyrénées identifiés comme ayant un rôle refuge de l'altitude dans le réchauffement climatique.

Perspectives en lien avec POCTEFA

Au travers de ce projet, l'ANA-CEN Ariège souhaite participer à ce réseau pour pouvoir bénéficier du retour d'expérience des partenaires du réseau sur la gestion des milieux ouverts et pouvoir proposer la RNR de Montségur comme un des sites de référence du programme Vigielac.

- Expliquez en quoi les actions que vous envisagez de faire sont complémentaires des actions menées/proposées/envisagées sur d'autres dispositifs d'appui (contrats de restauration de biodiversité, plan de gestion sous-trame milieux ouverts ou zones humides, FEADER, MAE, LEADER, FEDER, ...).

Articulation avec le plan de gestion sous trame milieux ouverts : pas de lien à ce jour

Articulation avec les contrats de restauration de biodiversité : pas de lien à ce jour

Articulation avec FEADER : pas de lien à ce jour

Articulation avec la politique RNR de la région : l'ANA-CEN de l'Ariège bénéficie actuellement de financement de la région pour la rédaction du plan de gestion de la réserve.

La note du CEN Midi-Pyrénées qui suit n'intègre pas les modifications à apporter suite à la réunion du 02/11/2015 concernant le parc 4 du site de tourbière de CAPVERN.

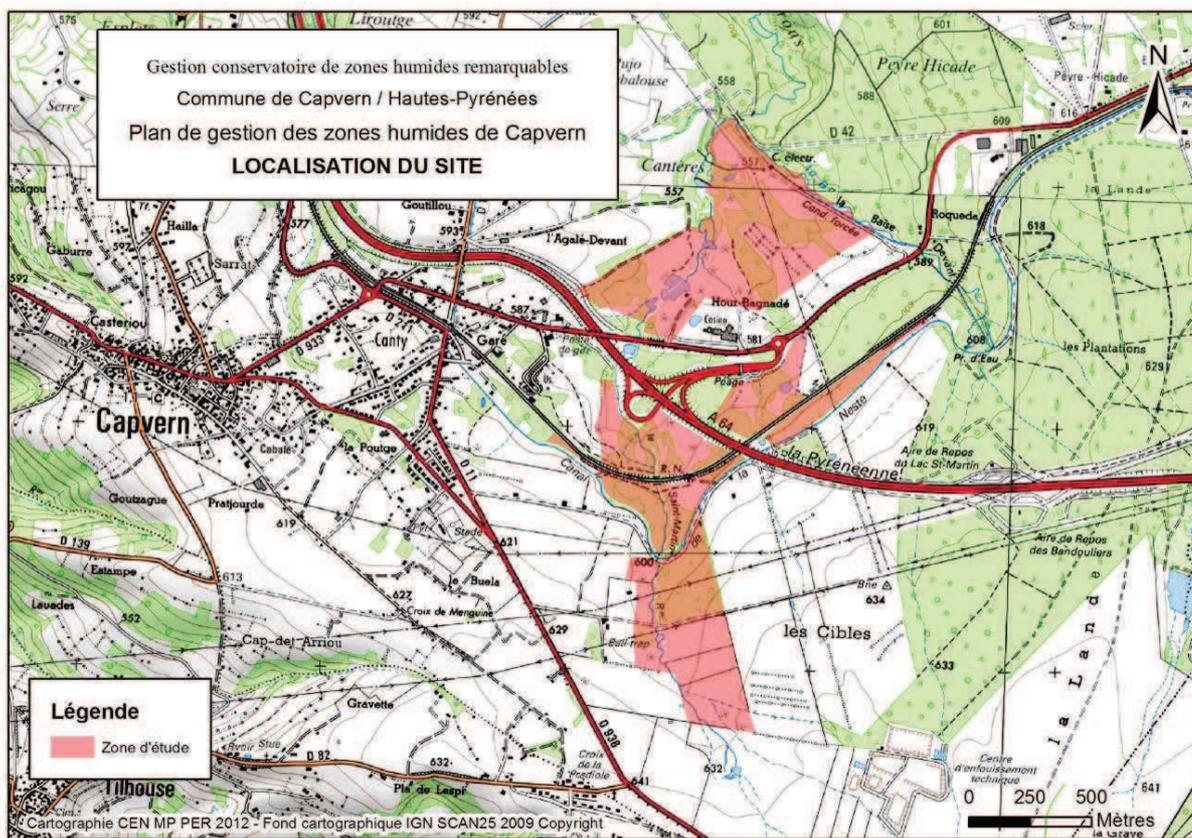
Cette note sera modifiée sous peu dans le sens des conclusions de la réunion du 02/11/2015.

NOTE EXPLICATIVE CEN MP PROJET GREEN

- Qu'envisagez-vous de faire dans le cadre des actions « milieux ouverts » et « Tourbières » du projet GREEN : Sites / Types d'habitats / Actions ?

LE CEN MP envisage la réalisation d'actions sur le **Les Landes tourbeuses et paratourbeuses de Capvern** (Hautes Pyrénées), **site conservatoire**. Le site concerné est un ensemble de zones humides sises le long du ruisseau Saint-Martin. La Commune de Capvern est propriétaire d'un vaste ensemble de tourbières et zones humides pour lequel une convention de gestion déléguée au Conservatoire a été signée. Le plan de gestion de cet espace d'une centaine d'hectares a été rédigé en 2012. Un important programme d'aménagements pastoraux a été engagé en 2013 avec l'équipement d'un premier parc de pâturage et d'installations de contention permettant d'accueillir une partie du troupeau de Highland Cattle du Conservatoire. Plusieurs chantiers de restauration des milieux naturels ont également été réalisés. L'ensemble de ces actions sont conduites sous l'égide d'un Comité Technique de Gestion rassemblant l'ensemble des partenaires et acteurs locaux concernés.

Ce site exceptionnel a vocation à constituer à terme un point d'ancrage prépondérant pour des actions de gestion des zones humides sur le piémont pyrénéen et le développement d'actions conservatoires.



Maîtrise foncière ou d'usage : Convention de gestion
Surface: 125,9 ha
Partenaires: Commune, Régie communale, agriculteur local, Associations locales, CATZH, Lycée agricole de Vic-en-Bigorre, etc.
Remarques: ZNIEFF 1&2

Du Nord au Sud, nous observons :

- ▀ des milieux majoritairement semi-ouverts et des landes, situés entre l'autoroute et le ruisseau de la Baise, dans la partie Nord au lieu-dit « Hour-Bagnadé » ;
- ▀ des parcelles appartenant au domaine Public Autoroutier Concédé et gérées par les ASF du Sud de la France (non prises en compte dans le cadre de cette étude);
- ▀ plusieurs parcelles communales le plus souvent non exploitées et correspondant à des bois, traversées par la ligne de chemin de fer et comprises entre l'autoroute et le canal de la Neste ;
- ▀ plusieurs parcelles de landes, bois et pâtures situées entre le canal de la Neste et la « Lande de Tilhouse » qui borde la zone d'étude au sud ;
- ▀ la principale zone tourbeuse du sud, en tête de bassin, dite « Landes de Tilhouse » au lieu-dit « Saint-Martin » est hors zone d'étude

Le plan de gestion rédigé en 2012 par le Conservatoire est appliqué depuis 2013. Les actions prévues sur les années 2015 et 2016 sont financées en grande partie par le dossier :

« Zones humides et milieux aquatiques : gestion de sites et actions en faveur des espèces - 2015-2016 »

Ce dernier prévoit notamment la réalisation des actions suivantes :

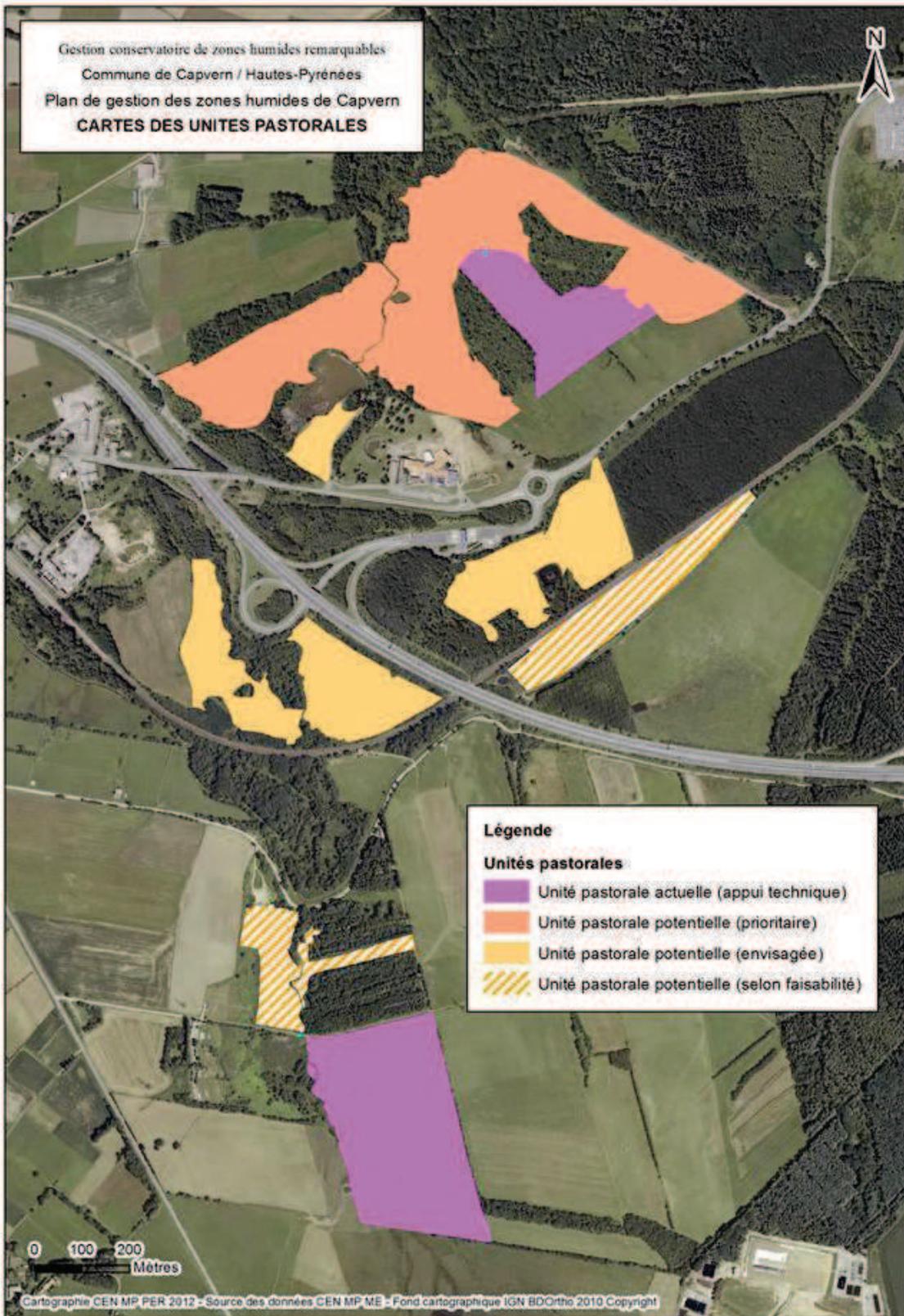
- L'aménagement de deux autres parcs pastoraux (les parcs 2 et 3)
- L'encadrement d'un stage sur le fonctionnement hydraulique du site
- Organisation et réalisation de chantiers de restauration des milieux naturels
- Le suivi, la surveillance et la gestion du troupeau, en lien avec l'agriculteur local partenaire
- L'aménagement pédagogique du site et la pose d'un panneau d'information
- L'animation du Comité Technique de Gestion
- Le suivi et l'accompagnement des autres acteurs impliqués
- L'accompagnement de la Commune pour l'établissement de baux ruraux environnementaux sur les autres secteurs du site
- La réalisation des suivis écologiques.

Ci-dessous, représentation des 3 premiers parcs pastoraux : 1) en rouge le parc réalisé en 2013-2014, 2) en jaune et vert les parcs à réaliser en 2016.



Dans le cadre des actions « Tourbières » du projet GREEN, nous souhaitons donc réaliser des compléments à ces travaux qui consistent, conformément au plan de gestion du site et à l'action GREEN de :

- réaliser l'aménagement d'un 4^e parc de contention pour accélérer la restauration du site (zone jaune sous le giratoire, cf. carte ci-dessous),
- Réaliser une animation foncière pour étendre la gestion au-delà des parcelles actuellement conventionnées (ASF, parcelles compensatoires ZAC et Zones humides de Tilhouse).
- Participer aux remontées de nos résultats, travaux et retours d'expérience au réseau.



- Expliquez en quoi les actions que vous envisagez de faire sont complémentaires des actions menées/proposées/envisagées sur d'autres dispositifs d'appui (contrats de restauration de biodiversité, plan de gestion sous-trame milieux ouverts ou zones humides, FEADER, MAE, LEADER, FEDER, ...).

Articulation avec la CATZH Pyrénées Centrale

Ce site est compris dans l'emprise de la CAT animée par l'AREMIP. Des réunions avec eux ont été réalisées afin de présenter nos travaux et les inscrire dans le réseau des territoires gérés au sein de la cellule.

Les Landes de Capvern, telles que présentées dans les cartographies jointes, ne font l'objet d'aucun financement dans le cadre de la cellule.

Articulation avec le plan de gestion sous trame zones humides

Le dossier pré-cité « Zones humides et milieux aquatiques : gestion de sites et actions en faveur des espèces - 2015-2016 » est un dossier déposé auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne et de la Région Midi-Pyrénées, dans le cadre de « l'appel à projet » de gestion des sous-trames du SRCE. Il a été validé par les deux organismes en octobre 2015 et couvre les périodes 2015 et 2016.

Le dossier GREEN est simultanément sur l'année 2016 c'est pourquoi nous présentons ici le détail des actions prévues dans chacun de ces dossiers (cf. page2).

Articulation avec les contrats de restauration de biodiversité Pas de financement ni de CRB sur cette zone.

Articulation avec FEADER : Pas de financement FEADER sur ces parcelles.